



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PROCES VERBAL AG 2016

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2016 - 2

II. Rapport moral du Président - 2

III. Présentation des éléments marquants de l'année 2016 des départements - 6

1. Département développement - 6
2. Département Voile Légère - 8
3. Département habitable - 9
4. Département Haut Niveau - 10
5. Vie fédérale & territoires - 13

IV. Rapport financier 2016 - 14

1. Rapports du Commissaire aux Comptes - 16
2. Approbation des comptes de l'exercice clos - 17
3. Affectation des résultats - 17

V. Budget prévisionnel 2017 - 17

VI. Présentation des éléments marquants de l'année 2016 (suite) -18

6. Mission Formation et Emploi - 18

VII. Election du conseil d'administration - 19

VIII. Remise des médailles d'or - 24

IX. Proclamation des résultats de l'élection du conseil d'administration - 27

X. Proclamation des résultats au vote du conseil d'administration quant à l'élection du Président et du Bureau Exécutif - 27

XI. Discours du Président de la FFVoile nouvellement élu - 28

XII. Vote sur la rémunération du nouveau président - 30

XIII. Modifications des statuts, des règlements Intérieur et Financier - 31

XIV. Résolution sur le report de date de la réforme territoriale - 33

XV. Synthèse de la surveillance médicale de sportifs de haut niveau par le médecin coordonnateur - 34

XVI. Présentation des éléments marquants de l'année 2016 des commissions et mission - 34

7. Commission Médicale - 34
8. Commission Centrale d'Arbitrage - 36

XVII. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2018 - 37

La séance est convoquée à 9 heures 15 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. Jean Pierre CHAMPION, Président.- Mesdames, Messieurs, bonjour à toutes et à tous, merci d'être présents pour cette importante assemblée générale qui clôture notre mandat et qui en ouvre un autre.

Nous allons commencer par rendre hommage à nos amis qui nous ont quittés cette année.

René ABEN - Ingénieur chez Total, vice-président puis président du Comité départemental de voile des Bouches du Rhône. Membre du conseil d'administration de la ligue PACA, il a su infléchir la destinée du Cercle de voile de Martigues. Grand passionné et toujours présent sur les championnats, il écrivait la lettre du 13 où il recueillait toutes les informations des clubs mais aussi les résultats des sportifs. Il était connu de toute la région Provence Côte d'Azur.

Jacques PUISSEGUR - Membre du Club Nautique de Nice depuis 1973, administrateur pendant plus de 10 ans, Président de l'ASPROSTAR pendant 20 ans, il aura œuvré toute sa vie pour la défense et la promotion du Star. Régatier passionné, organisateur de la Nice Christmas Regatta, il a été plusieurs fois champion de France et vice-champion de France sur son bateau fétiche, et encore récemment en 2008 et en 2010.

Georges BOCQUET - Membre fondateur de l'Union Nautique Corporative Annecy le Vieux en 1966. Il a été 1^{er} Président et fondateur du Comité Départemental de voile de Haute Savoie dans lequel il a œuvré pendant de nombreuses années pour le développement de la Voile, en particulier pour la voile scolaire. Il était également vice-président de la Ligue Dauphiné Savoie puis Rhône Alpes. Il a également été pendant de nombreuses années membre du Comité Départemental Olympique et sportif de Haute Savoie.

Jean-Luc BOLAY - Ancien membre du conseil d'administration de la FFVoile et ancien Trésorier de la ligue de voile de Bretagne. Jean-Luc était très impliqué dans le développement de la voile dans le département du Morbihan. Successivement directeur du Centre Nautique de Pouldohan dans le sud Finistère puis de la base nautique de Kerguelen. Il a œuvré durant 14 ans dans le réseau France Station Nautique en tant que coordonnateur de la Station Nautique du Pays de Lorient - Ile de Groix, depuis sa création en 1991 et jusqu'en 2005.

Et pour tous les autres amis et licenciés disparus durant l'année 2016 et le début de cette année 2017, je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir observer une minute de silence.

(Une minute de silence est observée)...

M. MERIC, Secrétaire Général.- Bonjour à vous toutes et tous d'être présents et aussi nombreux à cette assemblée générale.

Quelques rappels.

Conformément aux articles 11 de notre règlement intérieur, vous avez reçu par envoi postal l'ordre du jour et la convocation, et l'ensemble des documents de l'assemblée générale sont consultables sur le site internet de la FFVoile sur l'espace dédié à cet effet.

Le scrutateur général est M. Antoine SAVIGNAT.

Au niveau des votes, vous avez reçu un boîtier électronique lors de l'émargement qui vous servira pour l'ensemble des votes de notre assemblée générale. Le bureau de la FFVoile a décidé l'utilisation de ce procédé. Nous l'avions déjà testé lors de la dernière assemblée générale. Nous allons vous expliquer le mode de fonctionnement.

Je précise que ces boîtiers sont paramétrés selon votre pouvoir votatif en fonction du barème des voix et étiquetés à votre nom. Ces boîtiers ont été contrôlés et validés à plusieurs reprises dont ce matin avant la remise des enveloppes par le scrutateur général ainsi que les membres de la commission électorale.

Nous procéderons également à un test aléatoire et individuel dans quelques instants devant vous pour le contrôle des voix comme suite à la demande du scrutateur général et de la commission électorale.

Ensuite, nous procéderons à un test collectif pour vous familiariser avec l'utilisation de ces boîtiers.

Ce dispositif permet des votes secrets et des votes publics. Le principe habituel de notre assemblée générale est : des votes à main levée qui reposent sur des votes publics sauf pour le vote portant sur des personnes, à savoir pour cette assemblée générale, l'élection du conseil d'administration et la rémunération du président.

(M. MERIC rappelle les différentes modalités de vote)...

(Présentation des modalités de vote par boîtier électronique)...

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2016

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des remarques sur ce procès-verbal ? *(Non)*

Il est adopté à l'unanimité des présents.

II. Rapport moral du Président

M. LE PRESIDENT.- Une année de Jeux Olympiques et de Vendée Globe est toujours une année très intense en émotion, et où la Voile est plus que d'habitude présente dans les médias. Ce fut le cas tout d'abord avec les Jeux Olympiques de Rio, les succès et les peines de nos athlètes ; succès : un des plus beaux de notre histoire avec trois médailles

dont une en or indispensable à la fête, contribuant au rang mondial de l'Equipe de France Olympique, qui vient conclure une Olympiade très réussie où notre Equipe de France trusta les podiums et remporta huit titres mondiaux : Billy Besson et Marie Riou : 4 titres en Nacra 17, Julien Bontemps et Pierre Le Coq en RSX hommes, Charline Picon en RSX femmes, Camille Lecointre et Hélène Defrance en 470 femmes, et de nouveau Pierre, Camille et Hélène ainsi que Charline lors des Jeux Olympiques, qui, avec un formidable final, fit retentir la Marseillaise sur la plage de Rio pour notre plus grand bonheur.

Nous pouvons remarquer à cette occasion que nos médaillés Olympiques ont tous été Champions du Monde. Et puis il y a ceux qui sont passés tout près du succès, Jean-Baptiste en Laser, Sofian et Jérémy en 470, Julien et Noé en 49er, Sarah et Aude en FX, et d'autres qui ont eu plus de difficultés. Mathilde et Jonathan forcément très déçus, Jonathan que je tiens à remercier pour les Jeux Olympiques de Londres où il sauve l'Equipe, et pour son investissement personnel lors des quatre années au sein du groupe. Enfin, il y eut aussi la tristesse pour Marie et Billy qui, et beaucoup en seraient ravis, terminent 6ème. Mais ils rêvaient à juste titre d'une tout autre histoire qui leur était promise ; tristesse pour la victoire qui leur échappe, tristesse due aux souffrances endurées, admiration devant leur courage et leur abnégation face à l'objectif qu'ils ont néanmoins tenté d'atteindre.

Ce furent de beaux Jeux Olympiques avec des images extraordinaires, et on ne peut s'empêcher de penser à ce qu'ils auraient été si Billy n'avait pas été blessé, car c'est cela qui aurait été en vérité le reflet de cette brillante Olympiade. Que toutes celles et ceux qui y ont participé aux côtés de nos athlètes en soient remerciés et félicités. Quelques mois plus tard, les Sables d'Olonne accueillent 29 skippers, leurs Imoca 60 et des centaines de milliers de visiteurs.

La plus grande course au large en solitaire du Monde se prépare à livrer les marins et leurs machines à l'océan, pour cette épreuve toujours aussi magique, édition après édition.

Reverrons-nous tous les skippers ? Qui va gagner ? Les foilers tiendront-ils leurs promesses ? Ce sont les questions qui se posent sur les quais. Mais force est de constater que pour les visiteurs, avertis ou non, c'est d'abord le spectacle magique de ces marins qui ont décidé de faire le tour du monde en solitaire sans assistance et sans escale qui les motive à braver le froid et venir parfois de loin pour toucher du doigt cette extraordinaire aventure. L'idée fondatrice du Vendée Globe conserve sa magie. Et si notre sport ne passe pas à la télévision chaque dimanche, le nombre de visiteurs avant la course et de spectateurs lors du départ rivalise avec les plus grands championnats internationaux des autres disciplines sportives. La différence étant tout même que nos organisateurs « offrent » gracieusement le spectacle. La course se déroula avec son lot d'avaries, heureusement seulement matérielles, des images grandioses et un suspens qui ne l'était pas moins, pour évidemment nous offrir un formidable vainqueur et un second également exceptionnel par ses performances et sa ténacité. Et la course se poursuit longtemps après l'arrivée du premier. Trop longtemps peut être, et au vu de cette édition, des questions se posent : les épreuves de qualification sont-elles adaptées à

cette course ? Les foils sont-ils devenus indispensables, et la course aventure par excellence sera-t-elle gagnée par une évolution technologique débridée ?

J'espère en tout cas que l'ADN du Vendée Globe ne changera pas, ou pas trop. Car ce qui fait depuis l'origine de cette course son succès, c'est la décision d'un marin homme ou femme d'aller seul(e) sans assistance affronter les océans et passer les trois caps. Je pense que c'est cela que le public admire, bien plus que la vitesse maximale que peuvent atteindre les voiliers engagés. Mais il est toujours très difficile de refuser les innovations technologiques ; les organisateurs et la Classe Imoca devront se pencher avec attention sur ce délicat sujet.

Ces innovations technologiques, largement portées par la Coupe de l'America, tant sur les voiliers que sur les courses elles-mêmes, et la manière de les organiser, ont largement pénétré notre paysage et les rêves des plus jeunes d'entre nous, surtout la technologie, c'est-à-dire les foils qui apparaissent sur tous les types de coque de la planche à voile aux Ultim en passant par le Kiteboard, le laser et demain le Figaro Bénéteau III.

En dehors des questions d'organisation du plan d'eau, de protection physique des pratiquants et globalement de la problématique de sécurité engendrée par des voiliers très rapides aux trajectoires parfois erratiques -et des coûts souvent importants et pas toujours supportables pour nos associations- cette évolution de notre sport s'adresse à ceux qui naviguent déjà en sachant que la majorité d'entre nous continuera encore longtemps de naviguer sur des voiliers classiques. Mais surtout cette évolution ne s'adresse pas, autrement que par le spectacle, à une population non initiée, ou à la pratique occasionnelle, mais à celles et ceux qui naviguent très bien et maîtrisent nos voiliers classiques. Or, nous avons un problème de développement de la pratique compétitive ou simplement de fidélisation des jeunes régatiers.

Il est clair pour moi qu'en complément des évolutions technologiques qui capteront un relativement petit nombre de nos pratiquants, même si beaucoup en rêvent, il faut faire évoluer notre « offre » de pratique et de compétition. Au sein de nos écoles de voile, qui se portent bien, malgré parfois quelques aléas extérieurs comme la météo, ou le calendrier des vacances, cette offre a évolué avec les stages courts et les points location qui s'adaptent à l'évolution des souhaits de nos pratiquants. Mais dans le même temps, notre pratique compétitive a peu évolué. Ce qui se comprend, nos clubs étant constitués de membres fidèles qui organisent au sein de leur ligue et de la Fédération la pratique qu'ils connaissent et qu'ils aiment. C'est pour cela que nous avons créé la régata en « Flotte collective » qui a plusieurs objectifs : tout d'abord, ne pas devoir transporter son voilier et permettre des déplacements de groupe plus aisés. Ensuite, fournir des voiliers égaux en préparation et donc en performance, cela essentiellement pour nos jeunes pratiquants lors des Championnats de France Espoirs, mais aussi pour dé-corréler la pratique de la régata de la possession d'un bateau, et quand il s'agit d'un quillard, d'une place de port ; cela s'adresse à ceux qui savent naviguer mais qui, pour des raisons personnelles, souvent d'organisation de leur vie privée et professionnelle, ne souhaitent consacrer que quelques week-ends à la régata. Cette création, qui permet en outre de s'affranchir de la préparation des voiliers puis de leur rangement, est à nos yeux

essentielle pour que notre sport s'adapte aux évolutions de la société d'aujourd'hui. Et nous ne pouvons évidemment pas nous arrêter là.

Les Jeux Olympiques en sont un bon exemple. Les régates lors des JO sont parfaites pour notre communauté. On comprend tout, mais il se pourrait bien que nous soyons les seuls, et le CIO, qui est très sourcilieux sur le nombre de spectateurs présents lors des épreuves et sur les taux d'audience télévisuelle, a fait part de ses remarques à World Sailing en demandant deux types d'évolution : l'incorporation de supports modernes nouveaux et un système de course compréhensible du grand public. Un bord de près sera toujours difficile à analyser pour un néophyte, mais une finale (ou Medal Race) est habituellement remportée par le vainqueur de l'épreuve, sauf chez nous. Il est donc nécessaire d'évaluer ou alors nous courrons de grands risques. Les débats en cours vont peut-être permettre de prendre partiellement le bon chemin. Ces évolutions nous permettent d'espérer qu'un jour, la course au large entrera aux Jeux Olympiques sous la forme du marathon de la Voile, où le vainqueur de l'unique course remporte le titre.

Cela serait ou sera très bien pour la Voile Française, car la course serait alors en double, ce qui est proche du solitaire et une chance d'internationaliser nos courses au large, ce dont nous avons besoin. Pour notre part, et en allant dans le sens de cette réflexion, nous avons fait évoluer les formats des championnats de France Espoir avec un système de demi-finale et finale, qui a reçu une très large approbation des jeunes coureurs, des entraîneurs et des dirigeants. C'est peut être le signe que l'évolution est en marche. Elle l'est d'ailleurs puisque nous avons reçu le renfort d'Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur du Tour de France à la Voile (TFV), qui a profondément modifié, avec notre concours actif, le format des courses du TFV. ASO est un organisateur privé, qui a donc besoin du public et à terme de la télévision. De ce fait, l'attractivité pour le public est pour eux une nécessité absolue, ce qui n'est pas le cas dans nos organisations habituelles où l'essentiel est de satisfaire les participants. Pour cette raison, ils ont fait évoluer la pratique compétitive lors du TFV et c'est un succès. Tirons-en les enseignements et servons-nous de cet exemple.

Ceci m'amène à penser que les Fédérations sportives, et pas seulement la nôtre, sont face à un défi qui consiste à assumer deux rôles parfois contradictoires : le premier, issu du passé et des fondements même d'une Fédération, consiste à organiser la pratique de ses membres qui connaissent la discipline et ont une tendance naturelle à reproduire le type d'organisation qu'ils apprécient et qui leur convient, et le deuxième, qui consiste à offrir la discipline au plus grand nombre possible de nos concitoyens pour rechercher la puissance du nombre, tant sur le plan politique que financier. Ce deuxième objectif nécessite la prise en compte des attentes de ce nouveau public et donc des évolutions sociétales de la pratique du sport.

Pour nous, ces deux aspects sont caractérisés par nos clubs orientés vers la pratique sportive traditionnelle et nos écoles de voile orientées vers un public nouveau, attiré par notre sport. Je suis confiant dans la capacité d'évolution de nos Ecoles Françaises de Voile, habituées à s'adapter à la demande car insérées dans l'économie du tourisme en complément de leurs adhérents locaux. Ce sera toutefois plus difficile pour nos clubs qui devront travailler la convivialité interne et l'animation sportive locale sans être

nécessairement gagnés par les schémas du Haut Niveau, certes performants et efficaces, mais réservés à un petit nombre. Retrouver de la simplicité pour « jouer » à la régates avec un minimum de contraintes est à mes yeux essentiel pour le futur de notre pratique.

La fin d'année a vu plusieurs événements marquants, tout d'abord l'aboutissement de la réforme territoriale qui nous était imposée par l'Etat pour rester en conformité avec la nouvelle organisation des régions françaises dans le cadre de la décentralisation. Toutes les fusions ont été menées à bien avant le 31 décembre 2016, date fixée par notre Ministère de tutelle. Je remercie toutes celles et ceux qui ont mené ce long travail et la bonne volonté dont ils ont fait preuve, car évidemment ce n'était pas simple. Une nouvelle forme d'organisation est à mettre en place, des cultures différentes sont à harmoniser, et tout cela demande de l'inventivité et de la rationalisation. Mais je ne doute pas que tous aboutissent et que cette nouvelle organisation conserve son efficacité.

Nos partenariats ont été renouvelés pour la nouvelle Olympiade, tout d'abord celui du Groupe des Banques Populaires, important pour nous par son montant financier, mais aussi et peut être surtout car il traduit la solidité des liens que nous avons tissés avec ce groupe et ses banques régionales qui sont aux côtés de la plupart de nos ligues, comme lui-même est à notre côté depuis maintenant 16 années. Cette fidélité montre que nos accords et nos liens sont efficaces, et que nous avons su de part et d'autre construire une relation qui va au-delà d'un simple contrat. Il montre aussi que la Voile est un sport attractif au-delà des grandes courses au large et qu'une Fédération peut, avec l'ensemble de ses actions, de l'enseignement avec le plus grand réseau d'école de Voile, de World Sailing à l'Equipe de France, en passant par l'ensemble des championnats de France jeunes et nos 1 059 clubs, être attractive. La Marine Nationale que nous aimons et respectons reste à nos côtés avec l'aide significative que l'Ecole Navale nous apporte, en mettant dix postes à la disposition de nos athlètes de Haut Niveau et en restant proche des grandes courses au large.

Les partenaires techniques de l'Equipe de France lui restent tous fidèles. La Mutuelle des sportifs renouvelle également l'aide qu'elle nous apporte.

La prochaine Olympiade sera donc sereine de ce point de vue.

Ce que nous attendions et demandions à notre Ministère de tutelle depuis 2003, la délégation du Kiteboard est arrivée. La Voile, toute la Voile, est enfin au complet au sein de sa Fédération et cela est bien sûr une satisfaction pour nous. Tout d'abord, nous respectons maintenant les règles de World Sailing qui ne reconnaît, comme toutes les Fédérations Internationales, qu'une seule Fédération par pays, et qui, de ce fait, n'acceptait pas l'inscription à son calendrier de compétitions internationales de son ressort, ni l'inscription des compétiteurs Français aux compétitions sous son autorité, dans la mesure où ceux-ci n'étaient pas sélectionnés par la FFVoile.

Ce point étant maintenant résolu, la pratique des compétitions internationales redeviendra fluide pour les clubs Français qui souhaitent organiser des championnats internationaux et pour les kiteboarders eux-mêmes. Il faut maintenant accueillir toutes

celles et ceux qui voudront rejoindre leur Fédération, à titre individuel dans nos clubs, ou les clubs de kiteboard par l'affiliation. Ils sont toutes et tous les bienvenus.

Le kiteboard est une évolution de la pratique de la voile des quinze dernières années ; nous en avons été privés et c'est l'une des raisons, mais probablement pas la seule, de la baisse de notre nombre de licenciés. Nous pouvons penser que le retour du kiteboard résoudra en partie ou totalement ce problème. Mais nous devons également regarder ce qui a attiré des pratiquants de la voile traditionnelle vers le kiteboard, avec notamment comme atout la simplicité de transport du matériel et donc la possibilité de varier les lieux de pratique. Regardons ce qui a fait le succès du kiteboard, ce qui marche et aussi ce qui est plus difficile, sans oublier que cette pratique n'est pas sans risque si elle n'est pas bien encadrée.

Et puis est arrivée une nouvelle loi sur la santé, qui se préoccupe de l'organisation du sport à tous les niveaux et plus uniquement de la compétition. En analysant le projet de texte, nous avons vu les difficultés engendrées par ce dernier. Nous nous sommes battus avec de nombreuses autres fédérations, avec le CNOSF, en mobilisant nos cabinets d'avocats respectifs, des lobbyistes, pour améliorer le projet de loi, c'est-à-dire de notre point de vue, la rendre moins contraignante et si possible non contraignante. Car bien évidemment nous ne contestons pas le principe général de santé publique, mais le fait que notre activité d'école de voile ne nécessite pas de telles dispositions. Nous n'avons pas abouti et de ce fait la loi s'applique. Il me semble que notre Ministère prend conscience des difficultés engendrées et qu'en demandant une mission d'évaluation à l'Inspection générale du ministère chargé des sports, il ouvre la porte d'une évolution positive pour nous. Ceci étant, il était nécessaire de nous adapter à la situation nouvelle. Nous avons obtenu de nos assureurs l'engagement que les garanties d'assurance des licenciés d'une part, de la structure affiliée d'autre part, soient acquises si, à l'occasion d'un accident au cours des activités organisées, la responsabilité de la structure affiliée était engagée du fait de l'absence d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.

Un titre de participation, qui n'est pas une licence, comportant les mêmes garanties d'assurance que la licence Passeport voile, pourra être mis en place avant l'été si les structures affiliées le souhaitent. Et bien entendu, les discussions reprendront avec les groupes parlementaires dès que la nouvelle Assemblée Nationale sera élue.

Enfin, avant de conclure ce qui sera pour moi le dernier rapport moral en tant que Président de notre Fédération au terme de ces cinq mandats, je souhaiterais revenir sur les faits les plus marquants.

Après avoir transformé la Fédération Française de Yachting à Voile en Fédération Française de Voile avec quelques autres Présidents de Ligue de l'époque, pour marquer notre volonté de voir notre sport ouvert à toutes les populations et que chaque pratique ait une place au sein de sa Fédération, il fallait continuer cette démarche et faire en sorte que le monde de l'enseignement de la voile, c'est-à-dire les écoles de Voile, quelle que soit leur forme juridique et le monde de la compétition quel que soit son niveau, reste uni pour faire de la voile une discipline ouverte, accueillante, offrant tout le spectre des pratiques et créant un mouvement qui pèse sur le plan politique et économique. Nous

l'avons fait et le réseau des Ecoles Françaises de Voile est aujourd'hui reconnu dans le monde entier de la voile pour sa qualité, son efficacité et le professionnalisme de ses acteurs. Puis, le Passeport Voile créé par la ligue de Bretagne et adopté par la Fédération est devenu la licence Passeport, ce qui lui vaut aujourd'hui d'être soumis au certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, mais qui a donné un poids considérable à nos ligues et à la Fédération auprès de nos différents interlocuteurs et partenaires. De plus, nous avons ouvert nos statuts pour permettre l'affiliation des structures publiques et commerciales.

La Course au Large en général et nos très grandes courses transatlantiques et autour du monde avaient pris il y a vingt ans quelques distances avec la Fédération. Elles sont aujourd'hui pleinement intégrées, fer de lance de l'image de la Voile auprès du grand public. Les organisateurs privés des plus grandes courses ont rejoint et adhéré à la Fédération. Nous collaborons étroitement et dans le meilleur esprit aux nouveaux projets, ce qui est un gage de leur intégration à nos activités. Nous avons professionnalisé l'arbitrage de ces courses, créé la fonction de directeur de course et la commission qui la gère, ainsi que les conventions d'arbitrage qui régulent nos relations avec les organisateurs.

Les flottes collectives qui changent profondément la manière de pratiquer la voile en compétition ; le rapport à l'embarcation n'est plus du tout le même, la navigation reste un art mais seule la navigation compte, la préparation du voilier disparaît tant pour ce qu'elle apporte en performance, que pour ce qu'elle coûte en temps. La régates en elle-même n'est en rien banalisée mais la pratique de la régates se rapproche des standards de consommation sportive d'aujourd'hui.

Les résultats sportifs en voile olympique et en course au large sont là et ils sont bons. Je n'oublierai pas les médailles olympiques et les deux titres accompagnés de la Marseillaise, je n'oublierai pas les départs du Vendée Globe et l'émotion qu'ils engendrent, je n'oublierai pas la Route du Rhum 2002 et ses 18 chavirages de Multi 60 qui stoppèrent le développement de la Classe Orma, je n'oublierai pas la victoire de Franck Cammas dans la Volvo Ocean Race qui démontra que les marins français sont bons dans tous les domaines et pas seulement en solitaire. Avec de très bons résultats aux Jeux Olympiques et dans les championnats du monde des classes olympiques, avec la domination des marins français en haute mer, la voile Française est clairement l'une des meilleures du monde.

La planche à voile a failli sortir des Jeux Olympiques, je suis heureux d'avoir été l'un de ceux qui ont contribué à l'avoir fait rester. Quand certains de nos amis me déconseillaient de m'opposer au « Board » de l'ISAF, je ne les ai pas écoutés et nous avons réussi ; la planche à voile est restée aux jeux olympiques ce dont nous fûmes très heureux à Rio ! Le kiteboard est enfin au sein de la FFVoile après un long combat de treize années. C'est juste, et maintenant je peux personnellement espérer voir bientôt la planche à voile et le kiteboard ensemble aux Jeux Olympiques. J'espère aussi, et nous y avons beaucoup travaillé au sein des instances de World Sailing, que la course au large intègrera le programme des jeux olympiques, c'est possible.

Enfin, la solidité financière de notre Fédération est une satisfaction. Nous lèguerons avec mes amis administrateurs et l'équipe du Bureau exécutif, au premier rang desquels se trouve notre Trésorier Dominique Tincelin qui a bien voulu m'accompagner durant ces cinq mandats, une Fédération en très bonne santé à nos successeurs. Lorsque je suis devenu Président de la FFVoile pour la première fois en 1996, la Fédération était propriétaire d'un local avenue Kléber de 450 m² (et locataire d'un autre local). Nous l'avons vendu en 2002 un peu plus de 2 M€. Nous avons dans le même temps acheté notre siège actuel qui a une superficie de 1600 m². En 2010, les locaux ont été évalués à 7 M€ avec un emprunt qui se termine courant 2018. Cet investissement a donc été une excellente opération financière qui, de plus, offre un cadre de travail agréable à l'ensemble du personnel de la Fédération ainsi qu'aux élus et techniciens que nous accueillons toute l'année, ce qui est pour moi une deuxième satisfaction. Dans ce cadre, les équipes de permanents ont été professionnalisées et sont aujourd'hui performantes, et une politique sociale a été mise en place, ce qui constitue pour les membres du Bureau Exécutif et pour moi une réussite et une fierté. En 1996, les fonds propres de la Fédération étaient de 400 000 €. Aujourd'hui, après 18 exercices bénéficiaires sur 21, ils sont d'un peu plus de 2 M€. Les partenariats ont été largement développés même si à ce jour les temps sont plus difficiles, et le Groupe des Banques Populaires nous est resté fidèle depuis l'an 2000, et sera à nos côtés pour la prochaine olympiade. De nombreuses Banques Populaires régionales ont elles-mêmes développé des partenariats avec nos ligues régionales. Je remercie très sincèrement ce groupe qui est partenaire et ami. Nos relations avec notre ministère de tutelle ont toujours été bonnes et sont à ce jour excellentes, et nous ont permis de bénéficier constamment de son soutien au travers de la Convention d'Objectifs et des cadres techniques placés auprès de notre fédération.

Je suis heureux de ces vingt années, d'avoir travaillé avec vous et tous les salariés de la Fédération que je remercie ainsi que les administrateurs qui se sont succédé, les membres successifs du Bureau exécutif avec lesquels j'ai partagé le travail, les succès et quelques échecs.

Je souhaite toute la réussite possible à mon successeur et à son équipe. Je pars retrouver mon club, notre famille de base à tous, et vous adresse mes plus sincères amitiés à toutes et à tous.

(Vifs applaudissements)...

Merci beaucoup.

M. LE SECRETAIRE GENERAL- Y a-t-il des questions ou remarques sur le rapport moral de notre président ? *(Non)*

Avant l'ouverture de l'assemblée générale, je vous informe qu'il y avait 159 présents et représentés qui représentent 116 451 voix sur les 166 000 réellement inscrits représentant eux 118 043 voix.

III. Présentation des éléments marquants de l'année 2016 des départements

1. Département développement

M. Jean KERHOAS, Vice-président en charge du département Développement- Bonjour à toutes et à tous.

Comme pour notre président, après pour ma part 20 ans de vice-présidence en charge du développement et de l'enseignement dans notre fédération, c'est aujourd'hui pour moi aussi le « clap » de fin de mon aventure fédérale.

Depuis ma participation à la création du premier comité départemental de voile du Finistère en 1981, à la création de la Ligue Bretagne de Voile en 1989, ma vice-présidence de la FFVoile depuis 1997, 36 ans d'engagement continu avec, pour moi, deux objectifs majeurs qui ont continuellement sous tendu mon action.

Avant tout permettre l'accès au plus grand nombre à la pratique de la voile qui est un sport, et pour nombre de pratiquants plus qu'un sport, un support d'éducation de nos jeunes, un mode de vie, une culture.

Mais aussi faire de la pratique de la voile et au-delà des sports nautiques, un élément moteur du développement touristique donc économique de nos territoires avec pour finalité, à ce développement économique, la création d'emplois pérennes.

Pour mettre en œuvre ces deux objectifs, j'ai, avec d'autres, fait le choix pour nous représenter au plan national, dans la droite ligne de mes engagements départementaux et régionaux antérieurs, de m'appuyer sur notre fédération.

Fédération sportive olympique et délégataire dont la culture, l'histoire, est majoritairement celle de la pratique compétitive mais qui avec quelques réticences à l'époque, je vous parle des années 1960, du siècle dernier et à la demande pressante du secrétaire d'Etat aux sports, avait intégré en son sein les écoles de voile et su créer dans le milieu des années 1980 le département développement et le réseau des Ecoles Françaises de voile.

Sur cette base prenant la suite du travail engagé par nos prédécesseurs en premier lieu: Jean-Louis Monneron, son DTN Jean-Pierre Ducloy, François Gravier créateur du réseau EFV, j'ai, avec les équipes qui m'ont entouré, élaboré et mis en œuvre un certain nombre de plans d'actions qui avaient tous pour objectifs de soutenir, représenter et défendre ce réseau d'EFV aujourd'hui devenu, pour la majorité d'entre elles, des bases nautiques multi activités.

Quel bilan tirer de cet engagement, 20 ans, 36 ans après ?

Objectivement, même si je n'ai évidemment pas la prétention d'en porter toute la responsabilité, l'évolution est considérable.

Si l'on ne retient que quelques indicateurs majeurs comme celui de la création d'emploi, du chiffre d'affaires, ou du nombre de pratiquants, que de chemins parcourus.

En près de 40 ans de développement continu, nous avons contribué à largement professionnaliser notre secteur d'activités avec aujourd'hui près de 3 000 emplois dans notre réseau phare des EFV.

Notre dernier observatoire a permis de recenser en 2016, 1 235 000 pratiquants dans nos structures labellisées.

Le chiffre d'affaires global de ces 662 structures labellisées sur les 1 057 clubs affiliés est, en 2016, de plus de 150 M€.

Bien évidemment, ces résultats sont avant tout liés à la dynamique de nos réseaux et au travail de terrain des élus et professionnels animateurs et gestionnaires de ces bases nautiques.

Mais cette dynamique a trouvé, dans la fédération, l'instance nationale en capacité de soutenir et d'animer ce réseau d'acteurs, de mutualiser les bonnes pratiques, de contribuer à définir un cadre de formation de nos moniteurs saisonniers et permanents, de renforcer les collaborations avec les grandes associations nationales, les Glénans, l'UCPA acteurs majeurs de l'enseignement de la voile en France, de défendre leurs intérêts auprès d'administrations trop souvent décalées et tatillonnes.

Mais aussi de les soutenir par des démarches nationales dans l'amélioration continue de la qualité des prestations proposées à nos clientèles et dans une diversification de l'offre pour mieux répondre aux attentes diverses de divers publics qui veulent faire de la voile, largement qui veulent aller sur l'eau.

La confirmation de ce rôle moteur de notre fédération et de cette adhésion des acteurs à la politique et stratégie fédérale se retrouve dans l'évolution de la diffusion des passeports voile qui en 20 ans prenant le relais de la licence école, ont permis de doubler le nombre de licenciés passant de 100 000 à 200 000 titres.

Bien évidemment, on ne peut faire ce bilan aujourd'hui, qui pourrait relever de l'autosatisfaction, sans prendre en compte les retours récents, mais bien réels d'une partie, parmi la plus dynamique de nos adhérents qui nous disent estimer que la fédération et ses ligues, rappelons que le passeport est en gestion décentralisée, qui gèrent les budgets apportés par la diffusion du passeport, n'assurent pas ou n'assurent plus un juste retour de cet investissement en matière de soutien, de défense et de représentation du réseau.

La réponse pertinente à ce que j'estime être une légitime interrogation, même si elle a parfois pris des formes un peu agressive, mais la fonction d' élu fédéral n'est pas toujours un long fleuve tranquille ! Cette interrogation d'une partie de nos structures affiliées est, de fait, tenant compte du timing des élections, un challenge majeur pour ceux qui tout à l'heure vont prendre les rênes de la FFVoile.

Pour ce qui me concerne, si je suis désolé de cet état de fait, et en assume ma part de responsabilité en tant que vice-président du développement depuis 20 ans, je ne peux

que regretter de ne pas avoir toujours su convaincre mes amis du bureau fédéral ainsi que les présidents de ligue, qu'il fallait en matière de soutien à ce réseau, changer de braquet et savoir affecter autour d'un plan d'actions ambitieux plus de moyens humains et financier à ce secteur, ce département de la FFVoile.

Pour demain, je n'ai évidemment pas de conseils à donner aux futurs élus, mais je peux tout de même vous faire part, puisque c'est ma dernière intervention fédérale, de ma vision de l'évolution de notre fédération face à ces retours du terrain, et plus globalement des enjeux et, en conséquence, des attentes qui sont ceux de nos structures affiliées engagées dans ces dimensions socio-économiques de la pratique de notre sport.

Pour moi, deux réponses possibles à la problématique actuelle.

Notre fédération olympique, sportive et délégataire, tenant compte de ce qu'est devenue, dans nombre de structures affiliées, la réalité des pratiques touristiques, de loisirs, éducatives et sociales, de leur potentiel de développement, des missions qui sont les leurs au niveau local et régional en termes de lien social et d'économie, notre fédération devra faire un choix clair :

Ou se recentrer, et cela est légitime, sur son métier de base qui est le développement et la gestion de la pratique compétitive de la voile avec pour finalité majeure le Graal olympique et alors, en conséquence, laisser s'organiser, comme l'ont fait d'autres sports, la dimension économique de façon indépendante dans une autre entité représentative, en sachant bien sûr mettre en place les conventions et les passerelles entre cette nouvelle entité et la FFVoile.

Ou continuer à affirmer que « la FFVoile c'est la voile, toute la voile » et, en conséquence, se structurer à savoir :

* Un organigramme affichant clairement l'importance donnée par la fédération à cette dimension économique et sociale.

* La présence en nombre d'élus représentatifs de ce réseau dans toutes les instances.

* Un plan d'action ambitieux avec la mise en place des moyens humains et financiers à la hauteur des apports du réseau, de ses ambitions et de ses besoins.

* Une organisation interne en capacité de répondre avec pertinence et réactivité aux attentes spécifiques de ce réseau.

Si le nouveau conseil d'administration décidait de s'engager dans cette voie ambitieuse et exigeante, je suis convaincu que cela mobiliserait au quotidien à ses côtés, pour tous les aspects de la politique fédérale, un réseau d'élus et de professionnels particulièrement compétents et militants pour construire ensemble une fédération sportive et olympique du XXIème siècle en phase avec son temps, riche de sa modernité et de ses traditions.

Pour conclure, je voudrais d'abord remercier notre président Jean-Pierre qui, il y a 20 ans, m'a proposé de venir à ses côtés pour dynamiser ce département développement,

mais aussi tous ceux, et ils sont nombreux, avec lesquels au fil de ces années nous avons construits et mis en œuvre cette politique de développement.

Plus particulièrement, je voulais remercier celle qui depuis 17 ans est quotidiennement à mes côtés pour transformer nos projets en actions concrètes, Sylvie Lasseaux ; Sylvie ça a été un plaisir de travailler avec toi.

Bon vent et bon courage à vous tous dans les missions qui sont les vôtres et plus particulièrement bien sûr aux futurs élus qui demain auront à gérer cette belle fédération et à assurer le développement de la voile en France.

(Vifs applaudissements)...

2. Département Voile Légère

M. Jean-Pierre CHURET, Vice-président en charge du département Voile Légère.
Pour ma dernière intervention également. Après, ce sont les vacances pour moi.

Un petit mot sur le haut niveau Funboard, une très belle saison 2016 pour l'équipe de France qui ne pouvait espérer de meilleurs résultats.

Le titre de vice-champion du Monde PWA de Pierre Mortefon.

La 3ème place au Championnat du Monde PWA de Delphine Cousin.

La France première nation en Funboard pour la 4ème année consécutive.

Le titre de Champion du Monde Youth IFCA Slalom de Nicolas Goyard.

Le Haut Niveau Funboard a réalisé ses objectifs tels que définis dans son projet initial pour cette olympiade.

Gagner des titres, préparer les épreuves de référence en Funboard (Slalom et Vagues, hommes et femmes), accompagner le montage du projet Haut Niveau et renforcer la transversalité entre les différentes disciplines Haut Niveau.

Le département voile légère a eu pendant l'olympiade 2016 l'ambition de lever les freins de la pratique et a construit ses projets et outils en conséquence.

Quels ont été nos objectifs ?

Renouer le dialogue avec le cœur des licenciés régatiers en les considérant, en renforçant le lien avec le représentant des Classes, en organisant des réunions de classes régulières, et en les valorisant au travers des Championnats de France de Classe et de Pratique.

Reconquérir les publics perdus par manque d'attractivité en créant de nouvelles offres et de nouveaux produits.

Gagner de nouveaux publics en allant à leur rencontre en leur proposant des offres adaptées à leurs demandes.

Grâce au lien que nous avons renforcé avec le représentant des classes nous avons pu renouer le dialogue. Les réunions de Classes régulières que nous avons instaurées ont fait apparaître la nécessité de valoriser leur activité par l'accès à un Championnat de France de Classes et de Pratiques.

Des critères modulés permettent à tous de trouver la valorisation pour correspondre à leur niveau d'effectif. Par exemple, le Critérium National, une manière de ne laisser personne au bord du chemin et de conduire à l'accroissement des effectifs des classes.

Du côté des Jeunes, le National Espoirs mis en place par certaines Classes leur donne la possibilité d'accéder, grâce au prêt des bateaux de propriétaire, à une pratique compétitive passionnante.

C'est pour valoriser et promouvoir l'image des Clubs qui mettent tout en place pour que leurs compétiteurs puissent défendre leurs couleurs que la Distinction Fédérale club FFVoile compétition a été créée en 2016.

Pour reconquérir les publics perdus par manque d'attractivité, divers outils complètent la mise en œuvre de ces événements.

L'intersérie et ses groupes de vitesse sont parfaitement adaptés. Ils permettent de courir avec un effectif représentatif d'un vrai niveau sportif et d'intégrer les bateaux des classes faiblement représentées. Le Guide de la Régate en Voile Légère à paraître prochainement sera une aide précieuse pour les organisateurs et compétiteurs.

Le projet majeur de cette mandature est le développement de la flotte collective.

Faire abstraction du support.

Concevoir la pratique du sport voile à l'instar des sports collectifs.

Mettre en avant la qualité de l'équipage plutôt que celle du matériel.

La Flotte collective s'est imposée chez les adultes avec les Challenges et Open Cup Vago, rendez-vous spécifique des « mordus de la régate » reconquis grâce à la flotte collective.

Chez les jeunes, elle a été mise en place sur les supports, Dériveur et Catamaran, apportant un souffle nouveau sur les championnats de France minimes.

Le Bateau Collectif utilisé en Flotte Collective procède du même constat.

Accès immédiat à un bateau prêt à naviguer sans contraintes de préparation.

Il ouvre des perspectives de navigation compétitive, optimisée, organisée et ludique et de partage avec ses amis, sa famille et ses copains.

La Flotte Collective est l'initiative forte qui a permis l'ouverture vers de nouveaux publics : facile d'accès, pas ou peu de contraintes, un mode de compétition rapide, attrayante, spectaculaire, adaptée.

Elle est la voile de demain.

Il y a encore trois petites choses qui me tiennent particulièrement à cœur et sur lesquelles je souhaite attirer votre attention.

Mettre ensemble les personnes en situation de handicap et les valides s'inscrit dans les valeurs de solidarité et de partage de la FFVoile. Les Championnats de France Handivalide en sont l'essentiel.

Depuis toutes ces années, la Fédération œuvre pour donner leur place aux féminines.

Aujourd'hui, nous avons la fierté de voir le pavillon WLS flotter de plus en plus souvent sur nos événements.

WLS une communication qui s'appuie sur 3 petites lettres pour Women Leading and Sailing, « Les Femmes qui entreprennent et qui naviguent ». Mais 3 lettres qui sont la plus belle clé pour faciliter la reconnaissance de leurs actions.

Et pour finir, présenter une communication/où chacun puisse retrouver l'information qui lui permettra de construire son programme de navigation est essentiel.

Au sein du Département Voile Légère, c'est la raison pour laquelle nous avons créé l'Espace Voile Légère sur le site web et diffusé mensuellement Fréquence Voile Légère.

L'outil indispensable à tout projet pour le faire connaître et garantir ses chances de succès est la communication.

Ce travail a été possible grâce à l'engagement et au professionnalisme de toute l'Equipe du Département : les cadres, Henri Giraud, responsable du Département, Didier Flamme et Bernard Porte, et l'assistante, Cécile Hovsépian.

Notre fonctionnement s'appuyant sur la confiance et l'échange permanent Elus/Cadres nous a permis d'avancer avec méthode.

La passion a été notre moteur, la réussite des projets, notre objectif.

Former des projets pertinents, trouver des solutions adéquates pour l'intérêt de tous nos pratiquants, voilà quelle a été notre ambition au Département Voile Légère.

(Vifs applaudissements)...

3. Département habitable

M. Henry BACCHINI, Vice-président en charge du département habitable.- Bonjour à tous.

« Je ne peux pas changer la direction du vent, mais je peux ajuster mes voiles pour toujours atteindre ma destination ».

En 2016, le Département Habitable s'est impliqué dans trois domaines : l'accessibilité de notre sport, la fidélisation, la sécurisation de nos pratiquants. Le développement d'actions et des outils améliorent l'attractivité de notre discipline et la satisfaction de nos membres.

L'intersérie Habitable se porte bien.

Le système OSIRIS est géré par la FFVoile, ses nombreux délégués, et le système IRC lui, géré par l'UNCL, s'active sur le terrain. Notre système OSIRIS a vu son nombre de coureurs classés croître de plus de 3 % ce chiffre prouve la bonne santé et la pertinence de notre système. Il permet à la fois, d'organiser des rencontres conviviales, et aux meilleurs d'entre eux, de se confronter avec un voilier optimisé. La commission intersérie et son centre de calcul pérennisé est largement à l'origine de ces bons résultats de la course en temps compensé. L'automatisation de la prise des certificats, le paiement en ligne de ces derniers sont opérationnels. Je suis persuadé que cette nouveauté aidera, au développement de notre système OSIRIS qui participe grandement à l'accession et la fidélisation à notre sport. Merci Daniel Pillons et Luc Gellusseau, Jean Malassis-Séris pour votre engagement.

La course en temps réel, demeure en bonne santé. Le socle du Championnat de France Monotypes Habitable - Grand Prix de l'Ecole Navale (700 coureurs, 170 voiliers) en est l'exemple le plus marquant. Le dynamisme des classes Monotypes, la qualité d'accueil de l'Ecole Navale et de la Marine Nationale ont fait de ce grand rendez-vous l'étape incontournable de la course en Monotypie, en Europe de l'Ouest. Une réflexion est en cours avec la commission monotype et les classes pour conforter l'événement de l'automne en Méditerranée.

Dans la pratique sur bateau collectif, nous maintenons une offre complète : match Racing, course en flotte, pour des publics jeunes et moins jeunes, en équipages mixtes ou féminins. Le Circuit match racing français à l'intersaison octobre/mars demeure une formidable opportunité pour préparer sa saison sportive avec son équipage.

2016 a connu le lancement de la Ligue Nationale de Voile. La saison 2017 est programmée d'avril à octobre. Elle deviendra, je le pense, le pendant du match racing en course en flotte sur bateaux collectifs.

Nos adhérents jeunes et moins jeunes peuvent désormais planifier une saison sportive voile sur l'ensemble de l'année sans besoin de déplacer leur bateau.

Enfin, notre investissement dans la coordination de la commission des Directeurs de Course au Large d'une part, au sein de la Commission Sécurimar d'autre part, ainsi que dans la structuration et l'uniformisation des formations dites « World Sailing » dispensées par les centres habilités en coordination avec la Commission Médicale pour les formations PSMer et Médicales Hauturières. Elles permettent d'obtenir une qualification fédérale, et participent à la sécurisation de notre pratique, que ce soit le long de nos côtes ou au grand large. Avec plus de 481 400 milles parcourus et 842 bateaux - départs aux courses au large françaises, l'accidentologie constatée demeure faible et se limite majoritairement à des abandons.

Le Département Habitable et les pratiques qu'il coordonne s'inscrivent pleinement dans la politique de notre fédération et dans ses grands objectifs. L'avenir nécessite de permettre au plus grand nombre de continuer à pratiquer notre sport avec un minimum de contraintes et accueillir de nouveaux pratiquants.

Le Département Habitable coordonne le Haut Niveau Inshore et Course au Large. Ces deux disciplines ont connu de profondes évolutions ces dernières années : un fort développement des bateaux volants/foilants, tant en Inshore qu'en Course au Large. Nous ne sommes qu'au début de cette mutation importante/profonde de la pratique de la voile.

Dans ce cadre, le Département Habitable axe son engagement prioritaire sur la détection, la sélection et l'accompagnement de jeunes sportifs à fort potentiel. Le Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large remplit son rôle de détection, de rampe de lancement vers la voile de haut niveau, de la voile professionnelle. L'opération Team France Jeune pour la Youth America's Cup 2017 est l'une des concrétisations réussies de par la qualité de la formation de nos sportifs. Je remercie les structures de la FFVoile, du club au Pôle pour leur travail de fond. Le projet Team France Jeune mené en collaboration avec Team France et L'ENVS est une belle affirmation d'une transversalité réussie. Les 8 jeunes sportifs sélectionnés pour la Youth America's Cup sont issus des dispositifs France Jeune voile olympique, Inshore et Course au large et du Multicoque de sport. Nous souhaitons le meilleur à notre jeune équipe française pour sa participation à cette compétition de haut niveau.

L'ensemble de ces dispositifs contribue largement à préparer et à assurer la relève du Haut Niveau Habitable, tout en maintenant une courtoise pression pour que les plus anciens continuent à performer.

Ainsi, en Haut Niveau Inshore, la France a récolté plusieurs médailles :

L'argent lors du championnat du monde de match racing féminin avec l'équipage d'Anne-Claire Le Berre (SR Brest).

Le bronze lors du championnat du monde Match racing Jeune avec l'équipage de Robin Follin (CN St Maxime), Robin sera le skipper de l'AC45 Team France jeune lors de la Youth America's Cup 2017.

En course en flotte deux médailles d'argent :

Championnat du Monde de J80 avec l'équipage de Géry Trenteseaux (SN La Trinité) et d'Eric Brezellec (CN ST Cast).

Championnat du monde SB20. Emeric Michel (SR Antibes) et Gabriel Skoczek (AMR Antibes).

Je remercie chaleureusement la Classe SB20 France et son Président Ed Russo pour la qualité du travail collaboratif entrepris avec la Fédération. La Classe nous prête deux bateaux, ce qui permet de mettre le pied à l'étrier de jeunes talents.

Le Dispositif France Jeune rayonne aussi en Course au Large : Sophie Faguet (YC Cherbourg), Martin Le Pape (MACIF Centre Voile - nouveau skipper MACIF), Sébastien Simon (SN Sablais - Skipper Bretagne Crédit Mutuel) et Pierre Quiroga (SN Marseille - Skipper Espoir CE La Grande Motte) ont réalisé, en 2016, sur le circuit Figaro, des performances remarquables.

2016 était à la fois l'année Olympique et l'année du Vendée Globe, l'autre événement de la Voile qui a réussi une fois encore à déplacer les foules et comme cela a déjà été dit par Jean-Pierre Champion, les français ont trusté les places d'honneur : 2 français sur le podium et 4 français dans les cinq premiers. The Transat 2016 a aussi été largement dominée par nos skippers,

En Ultim, victoire de François Gabart (Macif - Centre Voile).

En IMOCA, victoire d'Armel Le Cleac'h (Banque Populaire - CN St Pol).

En Figaro, les Skippers MACIF trustent les deux premières places au Championnat de France Elite de Course au Large en Solitaire (1er Charlie Dalin, 2ème Yoann Richomme et à la Solitaire du Figaro (1^{er} Yoann Richomme, 2^{ème} Charlie Dalin), tous deux sociétaires de Macif centre voile.

Je félicite l'ensemble de l'Equipe du Pôle France Finistère Course au Large, Christian Le Pape et Loïc Ponceau, pour leur participation à ces brillantes performances qui confirment la position de la France en leader dans le monde de la Course au Large Internationale.

Impossible pour nous de ne pas parler des performances incroyables de Thomas Coville (Sodébo) : record autour du monde en solitaire en moins de 50 jours ! Si l'on revient 25 ans en arrière, le projet était de faire le tour du monde en 80 jours, je vous le rappelle. Et l'exploit de Francis Joyon et son équipe (IDEC) qui bouclent leur record autour du monde en 40 jours et 23h ! Des performances humaines hors du commun.

Je salue la qualité du travail dans l'ombre des équipes techniques qui participent grandement à la réussite de ces défis.

Je remercie tout particulièrement ceux qui m'ont supporté toutes ces années Aline Echaubard, Bastien Bouchard, Baptiste Meyer, Daniel Pillons, Ed Russo, Luc Gellusseau, Jean Malassis-Séris, Christian Le Pape, Loïc Ponceau et Marc Bouvet.

Je ne résisterai pas comme d'habitude à une belle citation de Voltaire : « Les passions sont les vents qui enflent les voiles du navire ; elles le submergent quelquefois, mais sans elles, il ne pourrait voguer ».

Merci.

(Vifs applaudissements)...

4. Département Haut Niveau

Mme Claire FOUNTAINE, Vice-présidente en charge du Haut-Niveau.- Bonjour à toutes et à tous.

Il y a 4 ans, Jean-Pierre CHAMPION m'avait demandé de présider une nouvelle commission, la commission du Haut Niveau. Dans cette commission du Haut Niveau, très rapidement, sont regroupés le secteur Habitable, le secteur Fundboard, la Course au large et tout ce qui était filière olympique.

On vous a parlé de l'Habitable, du Funboard, de la Course au large et je vais plus spécialement vous parler de tout ce qui est filière olympique.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé dans cette commission du Haut niveau tout au long des 4 ans. On a réussi à trouver une bonne harmonisation sur les dispositifs entre les différents secteurs, une transversalité.

Deux élus nous avaient rejoints du conseil d'administration : Nicolas HENARD et Serge RAPHALEN que je remercie et les cadres. Je ne vais pas nommer tout le monde. Je les remercie pour leur travail de qualité.

Au niveau de l'Habitable : Marc BOUVET, ici présent.

Au niveau de la Course au large : Christian LE PAPE qui a déjà été remercié pour tout le travail fait sur la Course au large.

Au niveau du Funboard : Didier FLAMME.

Pour ce qui est de la filière olympique, on a fait un bon travail sur ces 4 ans avec le directeur technique que je veux saluer, Jacques CATHELINÉAU avec qui personnellement j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler.

Le directeur de l'équipe de France : Guillaume CHIELLINO.

On a réussi à harmoniser, à avoir une stratégie sur laquelle on a beaucoup travaillé suite aux Jeux de Londres. On voulait faire plus simple, plus clair, plus visible et se mettre des objectifs très très simples pour l'équipe de France. Je crois, dans ce sens-là, c'est une réussite.

Je voudrais que l'on applaudisse quand même à travers Guillaume et Jacques toute l'équipe de France.

(Vifs applaudissements)...

Merci, on ne s'imagine pas le travail qui a été fait et le temps qu'ils ont passé.

A travers Guillaume, je veux remercier tout le staff de l'équipe de France. Certains sont là, je ne peux pas tous les citer. Je veux remercier tous ceux qui ont travaillé sur le Haut niveau, à la communication et dans tous les domaines. C'est assez exemplaire. Il y a énormément de motivation.

L'équipe de France, c'était une très belle dynamique, une équipe très forte et un état d'esprit extraordinaire. Si cette année, sur l'olympiade, il y a eu ces résultats, c'est parce qu'il y avait des coureurs talentueux. Vous avez tous accompagné ces coureurs dans les clubs. Je veux particulièrement vous en remercier parce qu'un coureur de haut niveau commence à 7/8 ans. J'ai pris l'exemple de Billy BESSON l'an dernier. Tous ces coureurs ont commencé dans vos clubs, vous les avez accompagnés non seulement à travers leur parcours mais aussi en les soutenant sur Rio. Cela a été un grand bonheur pour eux.

Merci.

(Vifs applaudissements)...

A côté de ces coureurs très talentueux, ils ont presque tous eu des podiums sur les championnats du monde. Ils nous ont ramenés bien évidemment trois très belles médailles de Rio. A côté de ces coureurs, il y avait une équipe d'encadrement remarquable, d'entraîneurs de haut niveau tous regroupés sous la houlette de Jacques et Guillaume. Vous connaissez tous cette équipe de haut niveau car ils ont tous navigué à très haut niveau. Cela fait partie de la performance, de l'accompagnement, de l'attention pour tous ces coureurs qui, à des moments, en ont largement besoin.

Puis, les plus jeunes, ce sont les Bleuets, ensuite les France jeunes et l'équipe de France. C'est une belle harmonisation entre ces collectifs. C'est un travail très cohérent. Je veux remercier le travail qui a été fait avec tous les entraîneurs sous la houlette de Loïc BILLON au niveau des Bleuets ; au niveau des France Jeunes : Cédric LEROY qui a également été entraîneurs de Charline. Au niveau de l'équipe de France, j'en ai parlé.

Maintenant, on va passer quelques diapositives pour les résultats.

Sur les résultats du dispositif Bleuets, je ne vais pas vous donner tous les résultats parce qu'il y en a beaucoup.

Sur la Youth World Sailing, au cours de cette olympiade, il y a eu une progression sur le classement des nations. La France est toujours présente et surtout la régularité de la France qu'il faut souligner. C'est un savant calcul qui fait que c'est toujours un peu aléatoire mais 6 médailles d'or sur cette olympiade.

En RSX avec Titouan LEBOSC.

En 29er avec Loïc FISCHER GUILLOU, avec Lucas et Emile AMOROS.

Puis en SL 16, trois types de champion du monde pour Louis FLAMENT et Charles DORANGE, Titouan MOURNIAC. Charles DORANGE, c'est une belle performance, trois titres de champion du monde sur trois Youth World Sailing.

Puis une médaille d'argent et de bronze et des podiums mondiaux avec 5 titres sur les jeunes et 11 podiums européens pour les Bleuets. C'est une bonne montée en puissance. Il y a eu un très bon travail dans toutes les séries et une très grande attention sur les féminines.

Sur les France jeunes, tous les résultats sont là. Un petit clin d'œil à la Nouvelle Calédonie avec les très belles performances de Thomas GOYARD.

Vous avez de très beaux podiums sur des séries variées et surtout de très bons résultats sur les jeunes ; c'est ce qui montre la montée en puissance.

3 podiums olympiques dont un titre

16 podiums mondiaux dont 8 titres

Des podiums mondiaux dans 9 séries olympiques sur 10

Les 10 séries sélectionnées aux JO

Merci de votre attention et un grand merci à tous de l'accompagnement que vous avez fait pour toute cette olympiade.

(Vifs applaudissements)...

M. Jacques CATHELIN Directeur Technique National.- Après la présentation de ces brillants résultats qui forcent le respect, je dois réaliser devant vous un autre genre de performance, celle qui consiste à poser en quelques minutes le bilan de 4 années d'engagement professionnel total et intense, pour moi comme pour les équipes que je remercie à cette occasion. C'est pourquoi, je me contenterai de répondre à une seule question : comment la Fédération, sa direction technique et l'ensemble des acteurs de la performance s'y sont-ils pris pour parvenir à de tels résultats ? En d'autres termes : comment est-on passé de la 12^{ème} place au rang des nations lors des JO de Londres à la 5^{ème} place aux jeux de Rio ?

Sans entrer dans le détail et ni dans le niveau d'approfondissement que nécessite la réponse à une telle question, je dirai en appliquant un principe directeur simple, assorti de quelques conditions pour sa mise en œuvre.

Le principe a été de placer en permanence la performance au cœur de nos dispositifs et de nos décisions, qu'elles soient techniques ou politiques. La capacité de performance le jour J a été notre seul critère discriminant dans tous les choix d'actions depuis l'accès au haut niveau jusqu'à l'équipe de France et pour la sélection aux jeux, et je tiens ici à remercier les administrateurs et les membres du comité de sélection de nous avoir suivi dans cette voie, aujourd'hui évidente, mais à l'époque...

Ce principe s'appuyait sur quelques conditions, j'en citerai 3 :

Fixer un objectif sportif annuel unique et pour les 4 ans qui soit annoncé à tous les acteurs.

Choisir une équipe d'encadrement ultra-compétente, composée de fortes personnalités et d'anciens champions, équipe qui s'est révélée au fil du temps extrêmement soudée sous la coordination rigoureuse et attentive de Guillaume CHIELLINO qui a su rassembler Cédric LEROY, Stéphane JAOUEN, Gildas PHILIPPE pour les médaillé(e)s olympiques, Franck CITTEAU, Pascal RAMBAUD, François LECASTREC et Philippe MOURNIAC pour les titres et podiums mondiaux, et tous les cadres contributeurs que je ne peux pas tous nommer ici mais que je remercie.

Cette équipe avait pour charge de définir une stratégie de préparation pour chaque série selon l'état de nos forces, car vous vous doutez que l'on ne prépare pas pour les jeux olympiques de la même manière un favori ou un outsider, un vieux routard ou une étoile montante.

Ce staff pouvait s'appuyer sur 5 cellules d'optimisation de la performance, cellules qui gagneraient d'ailleurs à être déclinées dans les clubs soucieux de former des régatiers de haut niveau. D'abord la cellule d'optimisation de la performance humaine, physique ou mentale. Ensuite, la cellule d'optimisation de la performance des voiliers, la cellule

d'exploitation du plan d'eau et de ses caractéristiques, la cellule d'utilisation des règles de course et la cellule logistique, domaine impactant le moral de l'équipe de France.

Après l'objectif unique annoncé et l'équipe d'encadrement soudée, définir des règles de sélection structurante pour la performance, c'est-à-dire qui ne protègent personne en ouvrant la sélection aux jeunes talents au-delà de l'équipe de France, règles que j'ai tenu à garder aussi confidentielles que possible, ce qui, soit dit en passant, a provoqué quelque surprise et un peu d'inquiétude chez certains de nos adversaires, habitués à l'immense transparence des dispositions françaises.

Pour finir sur une question subsidiaire : qu'est-ce qui mérite d'être conservé ou amélioré dans nos dispositifs d'accès au haut niveau ? Je m'en tiendrai à l'essentiel.

Pour le dispositif France Jeunes, piloté par Cédric LEROY, avec l'appui des pôles France, la fédération gagnera à conserver le principe de la stratégie par série qui permet d'adapter la détection et la formation des coureurs selon que les jeunes champions se bousculent au portillon comme en RSX garçons ou que l'on compte nos potentiels sur les doigts d'une seule main comme dans d'autres séries, et d'améliorer encore les liens du dispositif France Jeunes avec l'équipe de France de voile olympique ainsi que la transversalité entre supports qui permet, d'une part, la polyvalence des compétences de nos régatiers et, d'autre part, la répartition harmonieuse de nos talents sur les différents supports olympiques.

Pour le dispositif Bleuets, piloté par Loïc BILLON, épaulé par Baptiste MEYER dans la détection, avec l'appui des pôles Espoirs et des centres régionaux d'entraînement, la fédération gagnera à conserver, dès le plus jeune âge, l'objectif de « formation à la gagne », pour aider à forger un mental d'acier chez celles et ceux qui éprouvent une appétence vers le haut niveau.

Et d'améliorer les liens avec les clubs formateurs de talents afin d'associer ces clubs à la réussite collective, pour une mise en cohérence des efforts de tous les acteurs de la performance.

Pour conclure, permettez-moi trois mots clés sous forme de vœux pour construire l'avenir:

COHERENCE dans nos décisions, pour créer de la solidarité autour d'objectifs sportifs partagés par tous les acteurs.

CONFIANCE dans nos échanges, afin de créer les conditions d'une confrontation saine et positive.

PERFORMANCE dans tous les domaines, la performance au cœur de nos dispositifs et dans le cœur de nos sportifs et sportives de tous niveaux.

Je terminerai en adressant un chaleureux remerciement à Jean-Pierre de m'avoir fait confiance et à Claire pour nous avoir soutenus.

Je vous remercie de votre attention.

(Vifs applaudissements)...

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Merci, Jacques.

A 10 heures 30, nous étions 160 présents ou représentés totalisant 116 452 voix, quasiment au complet. Il ne manque que quelques établissements.

5. Vie fédérale & territoires

Comme vous le savez, la Vie Fédérale regroupe les services administratifs, financiers et communication de la Fédération qui sont par leurs fonctions essentiellement au service des clubs. Il n'est pas forcément aisé de mettre en valeur le travail effectué, qui consiste principalement à aider nos membres dans leur gestion administrative, tout en essayant de mettre en place des projets ambitieux afin également de les aider dans leur stratégie de développement.

Comme chaque année, depuis le début de ce mandat, la Vie Fédérale doit avant tout être au service de ses membres : les clubs et de leurs dirigeants.

Ce travail n'est pas forcément très spectaculaire mais il est indispensable. Les services ont encore cette année traité des centaines de questions directement posées par vous afin de vous aider dans la gestion de votre club, notamment, par exemple, sur les différents aspects d'ordre réglementaire auxquels vous êtes confrontés.

L'environnement juridique et réglementaire du monde du sport, malgré les souhaits du législateur tend à se complexifier toujours plus et je ne peux que le déplorer.

Notre travail consiste, en amont à essayer de convaincre les pouvoirs publics avec la collaboration de fédérations amies et du CNOSF afin de ne pas adopter des dispositifs trop contraignants pour notre fonctionnement comme, par exemple, la malheureuse réforme du certificat médical qui nous pose aujourd'hui à tous des problèmes.

Cette tâche de lobbying particulièrement complexe n'est ainsi malheureusement pas toujours couronnée de succès, mais il est essentiel que nous la menions afin de préserver vos intérêts, et je souhaite vous rappeler si besoin qu'elle est essentielle dans la mise en place de notre projet collectif.

En aval, nous travaillons également pour accompagner nos clubs et nos dirigeants dans les problématiques qui se posent à eux, à la fois en répondant aux questions concrètes qui leur sont posées mais également en nous déplaçant sur le terrain afin de les informer des évolutions adoptées au niveau national.

Notre mission consiste également à essayer de vous exposer les bonnes pratiques développées par certains d'entre vous, des précurseurs souvent, afin de vous permettre à vous tous d'optimiser la gestion de vos structures.

Je souhaiterais intensifier ce travail mais il me faut rappeler que nos moyens ne sont pas extensibles sur le plan des ressources humaines déjà très accaparées par la gestion de la fédération au niveau de ses missions à caractère national et international.

Nous avons également progressé sur le plan de la communication interne, même s'il est évident que nous pouvons faire encore mieux à l'avenir pour que la transmission de l'information au sein de notre réseau soit encore améliorée.

Nous avons continué dans cette optique à inviter et former des dirigeants bénévoles et des responsables salariés de clubs afin d'accroître les échanges avec le terrain pour que nous soyons parfaitement en phase avec les problématiques concrètes que vous rencontrez au quotidien.

Soyons convaincus que notre mission de tête de réseau consiste à renforcer notre force collective afin de progresser tous ensemble dans le développement de nos activités et je suis convaincu que la mission de la Vie Fédérale a été remplie de ce point de vue.

Notre Fédération est à ce jour une institution saine à la fois d'un point de vue financier mais également, et c'est très important, du point de la dynamique de ses ressources humaines, quel que soit leur statut, et particulièrement grâce à la richesse et à l'investissement essentiel de nos dirigeants et de nos bénévoles sur l'ensemble du territoire, parfaitement accompagnés par nos permanents salariés.

Comme l'a rappelé le Président, et comme vous l'exposera le trésorier, la situation financière de la Fédération est excellente grâce à une très bonne maîtrise de ses charges d'exploitation et de ses ressources qui lui permettent aujourd'hui de bénéficier d'actifs importants, notamment un immeuble parisien dont la valeur a énormément progressé depuis son acquisition.

Encore une fois, ce travail n'est pas forcément visible, mais cette assise financière robuste est nécessaire pour pouvoir mener des projets ambitieux en toute sérénité.

Nos équipes salariées, que ce soit au plan national ou au plan local, sont soudées et convaincues du bienfondé de notre projet collectif, ce qui est un excellent signe. La collaboration entre élus et salariés est excellente, et cet enjeu est à ce jour primordial dans la gestion du monde associatif des activités sportives.

A titre d'exemple, après une consultation ouverte, notre nouveau contrat d'assurance entièrement mutualisé parmi l'ensemble de nos pratiquants s'est révélé excellent pour sa première année d'application en 2016 et nous apporte entière satisfaction, ce dont nous pouvons que nous en réjouir.

La Vie Fédérale vous a également accompagné notamment dans la réforme des territoires, pour ceux d'entre vous qui étaient concernés. Oh, ce ne fut pas facile mais nous y sommes arrivés. Nous sommes en marche.

Elle a permis d'obtenir la délégation pour les nouvelles disciplines du Kiteboard et du Paravoile, ce en quoi nous sommes tous ravis et enthousiastes.

La FFVoile et la Vie Fédérale restent tournées vers l'avenir et doivent préparer les enjeux de demain.

Nous avons ainsi continué dans la mise en place de nos projets européens visant à renforcer et améliorer le développement de nos structures. Cette tâche est compliquée et

laborieuse, mais elle est très importante pour l'avenir. Je reste convaincu qu'il est indispensable de positionner nos clubs au sein d'un schéma de développement global d'un territoire afin qu'ils en tirent une légitimité incontestable notamment vis-à-vis des pouvoirs publics et une place prépondérante d'un point de vue économique et social.

Le sport de la voile a une chance énorme dans le sens où il possède une dimension économique et touristique incontestable qu'il nous faut encore mieux valoriser, et l'approche européenne de coopération entre nations est indubitablement un angle d'attaque indispensable qu'il nous faut continuer à poursuivre.

Nous travaillons ainsi étroitement avec des fédérations amies pour mettre en place des projets ambitieux devant nous permettre collectivement d'acquérir de nouvelles ressources et de renforcer notre positionnement.

Cette démarche, j'en suis profondément persuadé, sera dans les prochains mois couronnée de succès et nous permettra ainsi de tous progresser collectivement.

Dans le domaine de la communication, nous visons deux objectifs différents : la promotion de notre sport et de nos résultats-vis-à-vis de l'extérieur, et l'information de nos membres et de notre réseau.

2016 a mis en valeur de manière remarquable nos sportifs, qu'ils soient médaillés olympiques ou coureurs au large, et tous les résultats d'audience sont en tout point excellents ce qui confirme la pertinence de notre communication externe de plus en plus efficace. Nous continuons également à mettre en valeur notre réseau, nos clubs au travers notamment des moyens modernes de communication afin de promouvoir leurs activités.

Pour autant, s'il est essentiel de promouvoir notre sport vis-à-vis de l'extérieur, il est également essentiel de mieux communiquer au sein de notre structure vers nos clubs et nos licenciés.

Cette mission est primordiale. Nous pouvons l'améliorer, notamment grâce aux nouvelles technologies de la communication, Nous devons encore la renforcer en y déployant plus de moyens et mieux faire connaître et accepter nos domaines de compétence, à l'instar de nos homologues anglais de la RYA qui mettent très bien en valeur ce travail de tête de réseau au service de ses membres.

Le travail d'une fédération est avant tout de veiller à l'intérêt de ses membres et de ses licenciés, et parfois, sans le vouloir, nous ne communiquons pas assez sur ces efforts, tout comme nous pourrions encore mieux assurer la transmission de l'information rapide et précise vers notre réseau.

Cet enjeu est maintenant essentiel, et il nous faut l'assurer de manière encore plus efficace.

2016, dernière année de mandat, a vu la Fédération continuer sa mission au service de ses clubs en maintenant son excellente situation sur le plan de sa gestion, même si des améliorations sont toujours souhaitables et souhaitées.

Le Kiteboard et le Paravoile ont récemment rejoint notre famille et je m'en réjouis. Nous accueillons d'ores et déjà avec enthousiasme de nouveaux clubs et de nouveaux pratiquants au sein de notre grande et belle famille de la voile.

L'institution est saine, notre discipline est attractive et attire de nouveaux supports toujours plus spectaculaires, devant nous permettre d'envisager l'avenir avec sérénité.

Gardons à l'esprit que la mise en place de tout changement harmonieux et nécessaire implique une expérience et une forme de continuité.

Le futur du sport de la voile est brillant et je ne doute pas que notre fédération prendra toute sa place dans le développement de nos activités.

Je remercie à cet effet l'ensemble des permanents de la Fédération qui ont aidé les équipes dirigeantes élues dans la mise en place de nos projets que ce soit du domaine technique ou administratif.

Mesdames, messieurs, chers amis, je vous remercie de votre écoute.

(Vifs applaudissements)...

IV. [Rapport financier 2016](#)

M. Dominique TINCELIN, Trésorier.- Je vais demander à notre commissaire aux comptes, M. BAZILLON, de nous rejoindre.

Comme d'habitude, je vais lire le rapport pour l'année 2016, ensuite il y aura le rapport du commissaire aux comptes, vos questions et le vote des résolutions.

Je tiens à remercier vivement notre chef comptable, Catherine LEMOINE, pour tout ce qu'elle fait pour la tenue de nos finances.

(Vifs applaudissements)...

Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 5 522 K€ à fin 2016 contre 5 557 K€ à fin 2015, soit une baisse de 35 K€ due à la baisse de l'actif net immobilisé, partiellement compensée par la hausse de l'actif circulant (hausse des créances réduite par la baisse des disponibilités).

Le compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de Comptabilité Générale, montre un total de Produits d'Exploitation égal à 11 031 K€ et de Charges de 11 287 K€ dégageant un Résultat d'Exploitation en perte de 256 K€. Cette perte s'explique en premier lieu par la prise en compte de la quote-part de Subvention d'Investissement en Produits Exceptionnels, imposée par le Plan Comptable. En réalité cette quote-part de subvention d'investissement n'a pas un caractère exceptionnel au sens économique car elle exprime la part des subventions d'investissements reçues en 2016 et les exercices précédents, qui a été utilisée durant cet exercice 2016, part calculée sur la base de la dotation aux amortissements liée à ces investissements.

Le Résultat Financier montre une perte de 13 K€ due à la charge des intérêts des emprunts destinés à financer l'achat et les travaux de notre immeuble de la rue Bocquillon.

Compte tenu du Résultat Exceptionnel de 316 K€, solde excédentaire grâce au traitement comptable de la quote-part des Subventions d'Investissement, des subventions du Ministère décalées de l'exercice avec un impact net de 5 K€ et de l'impôt sur les bénéfices de 11 K€, le bénéfice de l'exercice 2016 s'élève à 41 K€, contre un bénéfice de 80 K€ en 2015.

Sur la base de la comptabilité analytique destinée à refléter les différentes actions budgétaires et à rendre compte au Ministère des Sports de l'emploi des subventions, les résultats de l'exercice 2016 dégagent un résultat de 41 K€ après impôt, excédent identique et cohérent avec celui de la comptabilité générale.

Selon la comptabilité analytique, les Produits s'élèvent à 11 279 K€ pour une prévision de 10 884 K€, telle qu'elle avait été approuvée lors du Conseil d'Administration de novembre 2016.

Le poste « licences » d'un montant de 4 645 K€ est supérieur de 4 K€ en raison essentiellement des passeports Voile (5 K€).

Le nombre total de licences délivrées en 2016 s'élève à 289 968 contre 301 762 en 2015 soit une baisse de 11 794 titres (-3,9 %), baisse généralisée à tous les types de titres puisque l'on constate -6 486 passeports, -3 504 licences temporaires et -1 804 licences Clubs.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 324 K€, soit une baisse de 8 K€.

Les produits généraux s'élèvent à 90 K€, soit 4 K€ en-dessus de la prévision grâce aux ristournes fournisseurs (Commissions diverses).

Les produits spécifiques s'élèvent à 640 K€ contre 424 K€ en prévu. Les conventions sur arbitrages signées avec les organisateurs d'épreuves ont fortement augmentées (+97 K€), ainsi que les produits spécifiques et les cessions de matériel du Haut Niveau (+78 K€).

La Sailing World Cup présente des produits à hauteur de 382 K€ à comparer aux dépenses de 398 K€ montrant un solde défavorable de 16 K€ en raison de recettes d'inscriptions moindres. L'International Youth Cup montre 219 K€ de produits dégagant un solde favorable de 28 K€.

Le Chiffre d'Affaires de la Boutique s'élève à 533 K€, soit une progression de 83 K€ et montre une marge brute de 11 K€.

Les produits des partenaires de 980 K€ sont pratiquement identiques à la prévision.

Le poste subventions diverses et gestion d'épreuves s'élèvent à 470 K€ en hausse de 61 K€ par rapport à la prévision principalement en raison de subventions du CNOSF plus élevées au titre des aides pour Rio et du financement des produits textiles.

Les subventions du Ministère des Sports, hors Protocole et fonds dédiés, se sont élevées à 2 828 K€, soit un montant légèrement supérieur à la prévision pour la prise en charges des primes versées aux entraîneurs suite aux résultats des JO de Rio.

Le total des Charges avant impôts s'élève à 11 227 K€ pour une prévision de 10 984 K€.

Les dépenses de la « Vie Fédérale » se montent à 5 223 K€, soit un dépassement de 47 K€ par rapport à la prévision.

Il faut noter parmi les postes en hausse :

Les salaires et charges (+73 K€) en raison de primes exceptionnelles et de l'Intéressement.

Les dépenses de l'Informatique (+17 K€), mais compensées par des dépenses d'Investissement moindres (-38 K€).

Les Indemnités fédérales versées aux Cadres Techniques (+25 K€) en raison des primes exceptionnelles destinées notamment aux entraîneurs.

Nous constatons parmi les postes en baisse :

Les dépenses de gestion des Licences, inclus dans le total Administration (-16 K€) en raison du nombre de licences inférieur.

Les honoraires (-12 K€) en raison de dépenses d'intérimaire moindres.

Les dépenses de communication (-16 K€).

Les amortissements des locaux (-20 K€) principalement en raison du report sur 2017 des travaux liés à l'immeuble.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 820 K€, soit un dépassement par rapport à la prévision de 96 K€ principalement en raison d'amortissements plus élevés (+85 K€) du fait d'investissements effectués plus tôt en 2016.

Les charges du département « habitable » s'élèvent à 163 K€ avec des dépenses inférieures à 10 K€. La « Voile Légère » a des charges de 191 K€ inférieures à la prévision de -13 K€.

Les dépenses du Sports en Entreprises sont inférieures de 4 K€.

Les dépenses du Département « Développement » s'élèvent à 312 K€ avec des dépenses supérieures de 33 K€ en partie justifiées par des produits spécifiques.

Les dépenses du poste « Arbitrage et Réglementation » sont au total de 412 K€ en hausse de 72 K€ par rapport à la prévision en raison d'une prise en charge plus importante des dépenses d'arbitrage sur épreuves au bénéfice des clubs organisateurs et financées par des conventions d'arbitrage passées avec les organisateurs (+97 K€ en Produits).

Les dépenses des différentes « Commissions » correspondent dans l'ensemble aux prévisions tout en montrant à chaque fois des écarts favorables par rapport au Budget,

notamment les Relations Internationales (-14 K€) en raison d'accueil de délégations étrangères reporté, la Formation (-10 K€) du fait de prise en charge moindre d'actions par les organismes paritaires.

Le poste Direction et Divers montre des dépenses inférieures à la prévision de -26 K€ grâce à un contrôle des coûts renforcé.

Les dépenses relatives aux « Partenaires » sont inférieures de 66 K€ par rapport à la prévision grâce à une gestion optimisée.

Le poste « Aléas » d'un montant de 42 K€ est principalement dû à :

- Une dotation pour créances douteuses ou non encore recouvrées (6 K€).
- Des charges relatives aux exercices antérieurs (30 K€).
- Diverses régularisations (6 K€).

L'excédent d'exploitation en 2016 s'élève à 52 K€ et compte tenu d'une provision pour impôts sur les bénéfices de 11 K€, le résultat net est de 41 K€.

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en fonds associatifs.

Les fonds propres suite à l'affectation du résultat devant être approuvée par l'Assemblée Générale d'aujourd'hui s'établiront de la façon suivante :

	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du Résultat
Fonds associatifs	2'052'081	40'744	2'092'825
Résultat	40'744		
Total Fonds Propres	2'092'825		2'092'825

Le montant des investissements s'élèvent à 448 K€, soit une baisse de 156 K€ par rapport à la prévision, en raison de projets d'investissements reportés : informatique (-38 K€), travaux liés à l'immeuble (-45 K€), équipements Haut-Niveau (-81 K€). Il convient de rappeler que l'annuité 2016 du remboursement de l'emprunt pour financer l'immeuble de notre Siège Social a été de 221 K€ comme prévu.

La trésorerie à fin 2016 s'élève à 250 K€ soit une baisse de 370 K€ par rapport à fin 2015 en raison des différentes créances plus élevées.

Globalement la situation financière de la fédération reste toujours saine avec un total de fonds propres de 2 093 K€, soit 38 % du total du passif.

Je vais passer la parole au commissaire aux comptes qui lira ses rapports.

1. Rapports du Commissaire aux Comptes

M. le Commissaire aux comptes.- Il me revient d'émettre une opinion sur les comptes qui viennent de vous être présentés par votre trésorier et qui ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Je précise que les règles, principes et méthodes comptables sont identiques d'un exercice sur l'autre.

Je vais vous éviter peut-être la lecture formelle de mon rapport qui est normé. Par contre, vous dire que l'on certifie les comptes sans réserve et sans observation. Cela veut dire que les comptes qui viennent de vous être présentés sont à la fois réguliers et sincères ; « réguliers » veut dire qu'ils sont conformes à la réglementation française applicable au secteur associatif à particularité sportive, et « sincères » parce qu'appliqués de façon adéquate à votre activité. Puis, ils donnent une image fidèle à la fois des opérations qui viennent de vous être exposées et la situation financière et patrimoniale de la Fédération à la date d'arrêtés des comptes, 30 septembre.

Pour vous donner un aspect qualitatif, je relève que la qualité depuis pas mal d'années de l'information comptable disponible est en augmentation, en tout cas, elle est satisfaisante parce qu'elle est sortie à temps. Il y a un processus d'arrêtés des comptes lié à la fois, le personnel permanent mais aussi les élus. C'est important que les comptes soient arrêtés en symbiose et dans les délais pour avoir le recul d'apprécier les règles et les méthodes à appliquer ; tout n'est pas noir et blanc dans la réglementation. Il y a une partie importante d'appréciations notamment concernant les évaluations. Des évaluations sont faites dans les comptes.

On a deux rapports, celui d'opinion sur la certification sans réserve des comptes qui viennent de vous être présentés et le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions dites réglementées entre vos administrateurs et d'autres structures.

Je vais préciser que le rapport spécial se compose en deux parties :

Les conventions antérieures qui se poursuivent. Nous avons la convention annuelle relative à la rémunération de votre président au titre de son mandat social. Elle est constituée du versement d'un salaire de 87 000 € brut et de rémunérations en avantages en nature qui ont été évaluées à 4 306 € et sur lesquelles s'appliquent les charges sociales et fiscales.

Les nouvelles conventions au titre de cet exercice. Elles concernent principalement le financement et le versement de subventions du CNOSF à la Fédération au titre de l'hébergement et du transport pour les Jeux olympiques de Rio, d'une subvention d'équipement et du financement des relations internationales. L'administrateur concerné c'est votre président, à la fois président de la Fédération et administrateur du CNOSF

Avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, même administrateur concerné en tant que président de la Fédération et administrateur de l'école, concernant une convention de collaboration et de partenariat technique, pédagogique, matériel et

logistique entre les deux structures et une facturation à la Fédération à hauteur pour l'exercice 2016 de 74 000 € H.T.

Merci de votre attention.

M. TINCELIN, Trésorier.- Avant de passer au vote des deux résolutions concernant les comptes 2016, avez-vous des questions ou des commentaires sur ces comptes ? (Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Avant de passer au vote, notre scrutateur général voudrait faire une intervention.

(Le scrutateur général indique les modalités de vote et pratique à un test)

2. Approbation des comptes de l'exercice clos

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les comptes de l'exercice 2016 et les rapports des commissaires aux comptes tels qu'ils lui ont été présentés incluant les conventions réglementées ».

Les comptes 2016 sont adoptés. (Sur 166 votants prévus, 160 présents, 155 ont voté - Résolutions votées à l'unanimité moins 1 369 voix contre).

3. Affectation des résultats

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile décide d'affecter le résultat 2016 aux fonds associatifs de la FFVoile ».

La résolution est adoptée. (113 198 pour et 868 contre)

V. Budget prévisionnel 2017

M. TINCELIN, Trésorier.- Cette prévision budgétaire 2017 a été approuvée par le Conseil d'Administration de la FFVoile le 3 mars dernier. La présentation qui vous est proposée repose sur la comparaison de ce budget 2017 à la révision du budget 2016 approuvée par le CA en novembre dernier.

Produits

1. Les produits des licences (4 984 000 €) sont supérieurs de 343 000 € au prévu 2016, soit une progression de 7,4 % due à l'augmentation du prix des licences résultant d'une plus grande prise en charge des lourdes invalidités et de la hausse du nombre des licences, d'environ 12 000 titres, suite à l'intégration de l'activité kiteboard dans la FFVoile.

Le nombre de licence total est proche du nombre délivré en 2015, à l'exception des PVR alignés sur les objectifs fixés aux ligues.

2. Les cotisations des clubs redevances des cartes de publicité sont au total pratiquement au même niveau que 2016.

3. Les produits généraux et spécifiques sont en hausse de 168 K€ principalement du fait de l'accroissement des conventions d'arbitrage signées avec les organisateurs d'épreuves, ainsi que du Projet Européen « Odyssea Croissance Bleue » pour 30 K€.

4. La Sailing World Cup a des Produits basés sur le Réalisé 2016 qui montrent aussi un équilibre avec les charges. L'International Youth Cup n'est pour le moment pas reconduite en 2017.

5. Le poste Gestion d'Épreuves est légèrement en baisse.

6. La Boutique est en hausse par rapport au dernier budget 2016 en faisant l'hypothèse raisonnable d'avoir une activité légèrement supérieure au réalisé 2016.

7. Le poste « Partenaires » est en légère hausse de 15 000 €, avec l'arrivée d'un nouveau partenaire dans le domaine médical, Bauerfeind.

8. Les Subventions diverses baissent de 14 K€ en raison des subventions exceptionnelles versées en 2016 par le CNOSF pour les JO de Rio.

9. Le budget, pas encore définitif, de la convention d'Objectif avec le Ministère des Sports s'élève 3 028 000 € soit une hausse de 230 K€ par rapport à 2016. Les subventions exceptionnelles liées aux Jeux de Rio n'ont pas été reconduites, mais le Ministère des Sports devrait confirmer la reconduction de la Convention d'objectifs avec une progression des investissements dans le cadre du plan Bateaux (+130 K€) en y intégrant l'acquisition de bateaux pour les entraîneurs et de véhicules, ainsi que la prise en charge des actions au bénéfice du kiteboard (+238 K€ non encore confirmés). Il convient d'ajouter que les aides personnalisées pour un montant de 355 000 € ne transitent pas par le budget de la FFVoile.

Le total des Produits s'élève ainsi à 11 269 000 €

Budget charges

Le poste « Vie Fédérale » s'élève à 5 284 000 €, soit une hausse de 107 000 € par rapport à la révision budgétaire de novembre 2016.

La ligne Institutions Fédérales montre une baisse de 11 K€ car, en 2016, le budget intégrait des coûts exceptionnels pour la présence d'élus fédéraux aux JO de Rio afin de soutenir notre Equipe de France.

La ligne Administration est supérieure de 83 K€. Cette ligne inclut le poste Assurances en progression de 134 K€ avec la prise en charge des nouveaux risques d'invalidité avec une couverture portée à 1 M€ en cas d'accident corporel grave pour les Licences Club et les Licences Temporaires.

Les salaires et charges prennent en compte l'effectif budgété avec une progression générale d'environ 1 % et l'embauche d'une personne supplémentaire à la Comptabilité. L'impact en année pleine du nouveau Compte Epargne Temps introduit en milieu d'année 2016 est aussi pris en compte dans cette prévision. En revanche l'intéressement n'est pas inclus car il est conditionné à l'existence d'un excédent.

Les dépenses d'honoraires devraient légèrement baisser, ainsi que les indemnités fédérales versées aux cadres techniques du fait des primes exceptionnelles aux entraîneurs en 2016.

La ligne Communication est en baisse de 27 K€ par rapport à 2016 qui prenait en compte un surcoût de dépenses de communication en vue des JO de Rio.

Une nouvelle ligne apparaît au titre du Projet Européen - Odyssea Croissance Bleue pour 30 K€.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 664 000 €, en baisse par rapport à 2016 de 60 K€, du fait des dépenses exceptionnelles des Jeux de Rio en 2016, partiellement compensées par l'intégration du Kiteboard.

Les Budgets des Départements restent inchangés.

La « Sailing World Cup » à Hyères a un budget de 380 000 € comparable à celui réalisé en 2016, et l'International Youth Cup n'est pas reconduite pour le moment.

Le budget de la Boutique s'élève à 553 K€ pratiquement identique à celui des Produits.

Le budget de la CCA augmente de 142 K€ pour l'arbitrage sur épreuves au bénéfice des clubs organisateurs ainsi que pour les conventions d'arbitrage signées avec les organisateurs. L'organisation du colloque des arbitres qui s'est tenu en janvier dernier à la suite de la parution des nouvelles règles de course a entraîné un surcoût de 40 K€.

Les Relations Internationales baissent de 4 K€ en raison des baisses de financement sur les lignes Protocole.

Le budget de la Commission Médicale est pratiquement identique à 2016.

Le budget Formation est en hausse de 50 K€ en raison des nouvelles actions au bénéfice du Kiteboard.

Le poste Direction et Divers est hausse de 90 K€ à la suite de la mise en place des nouveaux groupes de travail concernant l'activité Kiteboard et Foils.

Le budget des partenaires est en baisse 37 000 € par rapport à la prévision de novembre 2016 en raison de dépenses de 2016 au bénéfice de nos partenaires dans la perspective des JO de Rio.

Le budget Aléas s'élève à 88 K€ en 2017 en raison d'incertitudes sur le nombre de titres retenues dans la prévision de la ligne Licences.

Le budget montre un parfait équilibre entre les produits et les charges à hauteur respectivement de 11 269 K€.

Budget d'investissement et remboursement d'emprunts 2016

Les travaux de l'immeuble vont porter sur la réfection des sanitaires du 3ème étage qui a été reportée sur 2017, ainsi que l'étanchéité de la terrasse.

La refonte de Freg, logiciel fédéral de gestion des épreuves, se poursuit avec l'achèvement de la maquette, préalable à la phase suivante de développement de la nouvelle version Freg 2.

Les dépenses d'investissements du Haut-Niveau au total de 710 K€ sont en hausse par rapport à 2016, grâce au nouveau Plan Bateaux qui intègre maintenant les autres équipements à savoir semi-rigides, remorques et véhicules de transports. Ces investissements du Haut-Niveau sont abondés par le produit des cessions de matériels prévues en 2017.

Le remboursement de nos emprunts s'élèvent à 230 K€ en 2017, en légère hausse par rapport à 2016, compensée par la baisse de la charge de nos intérêts car ces emprunts sont à annuités constantes.

Avez-vous des questions sur ce budget prévisionnel 2016 ?

Un intervenant.- Quelles sont les raisons de la non-reconduction de l'International Youth Cup ?

M. LE PRESIDENT.- Tout simplement le partenaire qui le finance n'a pas encore pris la décision de savoir s'il poursuivait cette opération ou s'il arrive à l'intégrer aux championnats jeunes EUROSAF, ce qui est sa volonté. Soit, il arrivera à l'intégrer à l'EUROSAF, soit il l'a poursuivi mais cela ne veut pas dire forcément une étape en France puisque c'était entre trois pays ; il y avait deux étapes par année circulant entre les trois pays. La décision n'est pas encore prise par lui ; comme c'est lui qui finance 100 % cette opération, nous sommes suspendus à son choix.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Avez-vous d'autres questions ? (Non)

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve le budget prévisionnel 2017 de la FFVoile tel qu'il lui a été présenté ».

Ce budget prévisionnel est adopté (87 555 pour et 13 138 contre)

VI. Présentation des éléments marquants de l'année 2016 (suite)

6. Mission Formation et Emploi

M. Michel DUCLOT, Président de la Mission Formation et Emploi.- Cette année, pour la mission formation, cela a été très difficile du fait de l'absence de Michèle NAKAGIRI, l'assistante de la commission, qui est gravement malade.

Je donne cette information parce que dans les clubs, les ligues, les comités départementaux, tout le monde apprécie son travail. Pendant plusieurs mois, personne n'a pu la remplacer. Nous avons eu du retard. Un certain nombre d'actions n'ont pas pu être mises en place. En particulier, l'action au niveau des centres de formation et des centres régionaux de formation.

Des choses très importantes ont été faites, en particulier l'harmonisation au niveau du technique 5, qui est une référence non seulement pour la Fédération, pour les diplômes purement fédéraux comme les diplômes de la branche sport qui sert également pour le ministère des Sports.

Il y a de la formation continue des entraîneurs et des formations handivoile. Cela a été fait en collaboration avec Bernard PORTE.

La formation des responsables de structure, c'est annuel. C'est classique, cela permet de renforcer les relations entre l'autorité nationale et les autorités régionales, départementales ou les membres que sont les clubs.

Actuellement, il y a participation à l'actualisation des diplômes du ministère des Sports. C'est en cours, les choses se font normalement.

La branche sport a été créée en mars 2003, et cela a permis de créer le certificat de qualification professionnelle d'assistant moniteur voile. Toutes les branches industrielles, commerciales ont des diplômes, et il a fallu attendre la création de la branche sport pour pouvoir avoir des diplômes spécifiques pour essayer de répondre aux demandes en particulier des clubs et des écoles de voile pour pouvoir rémunérer l'encadrement.

Beaucoup de centres de formation ont eu du mal à nous envoyer des dossiers acceptables dans la forme. Il y a un certain nombre de documents qui doivent être obligatoirement présents :

La candidature datée et signée.

Certificat médical.

Authentification, par exemple, passeport ou carte d'identité du candidat.

Le certificat 1^{er} secours.

Le certificat de conduite des bateaux.

Ce travail a été fait pour la mise en forme en conformité par Michèle NAKAGIRI. Comme cela n'a pas été fait, il y a eu une accumulation très importante des dossiers. Il a fallu attendre un temps assez long pour pouvoir présenter à la commission adéquate, partenariat entre la FFVoile et la CPNEF pour pouvoir régler les dossiers. Cela a été un problème il y a deux ans et fin de l'année passée 2016.

Vous avez l'évolution du nombre de CQP chaque année. Il y a eu une très forte augmentation en 2015 parce que dossiers n'avaient pas pu être pris en compte en 2014 et une très grosse augmentation en 2016 de 1 013 personnes formées et diplômées. On arrive au total sur la mandature à pratiquement 3 000 diplômés.

De plus, il y a eu des diplômes fédéraux, ce sont simplement des jurys fédéraux actuels, ce qui simplifie les choses.

Vous avez les diplômes d'entraîneurs voile. C'est important pour la vie sportive dans les clubs. Malheureusement, cette année, à nouveau, il n'y a pas eu grand monde en particulier chez les féminines. Aucune femme n'a été formée comme entraîneurs. Cela pose un problème. Au niveau des hommes, le nombre est correct mais trop faible. Au cours de l'année, il y a eu les diplômes d'entraîneurs de club avec le niveau 4E. Ce sont des choses dont on n'a pas le retour au niveau des ligues.

Vous avez les moniteurs voile, puisque des personnes refusent d'avoir le CQP d'assistant moniteur voile pour deux raisons, le terme assistant. On n'a pas pu faire en sorte que ce terme soit modifié. Il y a des personnes dans les grandes associations, les Glénans et l'UCPA qui ne veulent pas être rémunérées ; elles veulent se démarquer volontairement de la structure rémunérée. C'est important sur le plan de l'éthique sportive parce que cela veut dire qu'il y a quand même dans la Fédération des gens qui ont la culture du bénévolat. Cela fait partie de l'âme de la Fédération.

(Vifs applaudissements)...

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Je vais demander au scrutateur général Antoine SAVIGNAT de venir ici pour prendre notre place et lui laisser les commandes de l'assemblée générale électorale de la FFVoile.

VII. Election du conseil d'administration

M. LE SCRUTATEUR GENERAL.- Je vous demande toute votre attention car je vais vous expliquer le processus suivi pour l'ensemble de ces élections de telle manière que tout se passe bien. Tout cela a d'ores et déjà vérifié et revérifié à de multiples reprises.

Je suis donc le scrutateur général pour cette assemblée générale ; je suis avocat de profession. J'ai pendant de nombreuses années présidé la Commission de surveillance des opérations électorales de la FFVoile. Je suis donc rompu à son fonctionnement et aux dispositions applicables en matière électorale au sein de la Fédération.

La mission du scrutateur général ressort de l'article 18 du règlement intérieur qui prévoit que l'ensemble des opérations de votes est placé sous mon autorité. Je dois organiser le contrôle des pouvoirs des représentants de l'assemblée générale. Je dois également m'assurer de la régularité du vote et de la sincérité des résultats. Bien évidemment, je le précise si besoin était, je n'ai aucun lien de subordination ni avec la FFVoile, ni avec l'un ou l'autre des candidats de cette élection et j'agis bien évidemment en toute indépendance.

Pour ces opérations de vote, je suis également assisté de la commission de surveillance des opérations électorales dont la présidente est Prune ROCIPON. Elle a une mission pas très marrante puisque, depuis que nous avons effectué le dernier contrôle du matériel en présence des candidats ce matin, elle est derrière dans la régie et elle

contrôle que personne ne touche à l'ordinateur qui servira au processus de vote et qu'aucunes données n'aient été modifiées. Elle est assistée dans cette commission de Denis CLERIN, Claude DAYON, Jean MALASSIS SERIS et Claude THOUROT qui sont également membres de cette commission de surveillance des opérations électorales.

Je me permets juste une petite parenthèse pour remercier en votre nom les permanents de la Fédération parce qu'organiser une assemblée générale comme celle-ci représente un travail colossal. Quand je vois le nombre de mails que j'ai reçus depuis un mois et le nombre de questions qui ont pu se poser et qui ont été réglées pour que tout se passe bien aujourd'hui, ils ont vraiment fait un gros travail. C'est vraiment un plaisir que d'être scrutateur général assisté par des permanents qui ont travaillé avec autant de dévouement et pour parvenir à un tel résultat.

(Vifs applaudissements)...

Je vais vous faire un rappel des modalités techniques des opérations électorales en sachant que ces modalités techniques ont toutes été validées par le bureau exécutif de la Fédération après avis favorable de la commission de surveillance des opérations électorales.

Les collègues à élire sont au nombre de trois.

Les représentants des membres associés autres que les classes et membres associés associations de classe.

Les représentants des établissements.

Les représentants des associations locales.

(M. SAVIGNAT rappelle les modalités techniques des opérations électorales)...

(Selon le tirage au sort, M. HENARD prend la parole en premier)

Candidature au titre des membres associés autres que classe : Serge PALLARES ne prendra pas la parole puisqu'il est absent.

Candidature au titre des membres associés, associations de classe : Christian SILVESTRE.

M. Christian SILVESTRE.- Bonjour, J'ouvre mon propos par un rapide tour d'horizon des actions réalisées ces 4 dernières années avec les Classes au sein de la FFVoile

Ce mandat qui s'achève m'a permis de valoriser un périmètre de Classes impliquées dans le mouvement fédéral, qu'elles soient affiliées ou non.

Il m'est immédiatement apparu la nécessité de formaliser le dialogue direct entre Classe et Fédération. Cette attente s'est concrétisée par l'organisation de 4 rencontres annuelles, avec le point d'orgue de celle du Salon nautique.

Dès sa mise en route ce programme s'est imposé grâce au soutien et à la présence régulière à nos cotés du président Jean Pierre champion.

J'associe à cette réussite les cadres et les élus des différents secteurs fédéraux qui ont contribué par leur investissement à enrichir les solutions proposées aux Classes, en particulier les cadres et élus du département Voile Légère.

Evidemment ces rencontres n'ont pris tout leur sens que par la participation active et engagée des présidents de Classes.

De ces échanges je retiens, entre autres, l'élaboration d'actions transversales Classes, l'avènement d'événements multi Classe, la progression des championnats de France de Classe ainsi que certains regroupements de Classes moins dominantes, leur permettant ainsi une meilleure visibilité au sein de notre communauté.

Je conclus ce rapide bilan par le rappel de l'affiliation de 4 nouvelles Classes avec l'adaptation de leurs statuts et la mise en forme de leurs règles de Classe.

Fort de cette expérience, je souhaiterais que nous exploitions cet acquis avec la nouvelle équipe afin d'avancer dans notre objectif commun qui est le développement de nos pratiques.

Ainsi, si je suis élu, je solliciterai auprès de la nouvelle équipe dirigeante qu'elle instruisse les classes, le plus en amont possible, des projets qu'elle mènera.

Je suis convaincu qu'associer les Classes dès la mise en œuvre du projet, voire à sa genèse, facilitera sa diffusion et son adhésion au niveau des pratiquants.

Je pense en particulier aux projets touchant au développement

En effet, la progression recherchée qui va de l'initiation à la pratique sportive, via l'adhésion au club et la prise de licence, trouvera une synergie dans les capacités d'accueil et d'organisation des classes.

Dans ces temps de zapping de pratiques sportives, les Classes ainsi associées très en amont aux objectifs fédéraux faciliteront ce passage souvent fermé entre l'école et la pratique sportive licenciée en Club.

Pour conclure, comme lors de mon précédent mandat, je m'attacherai à toujours être une force de proposition constructive.

Sans oublier la nouvelle importante mission de 2017 : l'accueil des Classes Kiteboard et leur bonne intégration au sein de notre communauté.

Je vous remercie de votre attention.

Candidature au titre des établissements : Denis HOREAU

M. Denis HOREAU.- Bonjour à tous. Les établissements jouent un rôle important au sein de la FFVoile et dans la pratique générale de la voile. Ces établissements, en fait, appliquent la politique déterminée par la Fédération et par ses différentes instances.

Dans la mesure où ils sont en contact régulier avec les pratiquants de la voile, ils jouent un rôle essentiel dans cette politique.

J'ai représenté les établissements durant la dernière mandature et je voudrais remercier très vivement Jean-Pierre CHAMPION qui m'a fait confiance ainsi que l'ensemble de la Fédération avec qui j'ai des rapports de très grande qualité depuis de très nombreuses années.

C'est pour cette raison que je me présente pour représenter ces établissements pour la prochaine mandature, je serais ravi de m'intégrer au sein de la prochaine équipe.

(Applaudissements)...

M. LE SCRUTATEUR GENERAL.- Pour respecter le tirage au sort qui vient d'être effectué, j'appelle M. Nicolas HENARD pour qu'il vienne pendant 10 minutes exposer son projet et son équipe.

M. Nicolas HENARD.- Chers amis, merci à vous d'avoir consacré un samedi supplémentaire au service de notre Fédération. Vous êtes souvent plus habitués à aller passer cette journée sur ou le long des plans d'eau au service des adhérents. Aujourd'hui, vous la consacrez à la Fédération pour un vote important.

Je suis heureux et fier d'être devant vous après plus de 40 années de passion, j'ai 52 ans. 40 années rythmées par des performances de haut niveau, par 3 mandats d'administrateur, par une carrière professionnelle et associative bien remplie et par une vie familiale que je peux orgueilleusement qualifier de réussie.

Après avoir accumulé cette expérience, je me présente aujourd'hui à vos suffrages. Je représente aussi mon équipage et notre projet.

Après 6 mois passés à votre rencontre, à entendre et à écouter, je peux déjà vous affirmer que cette période à votre contact a été très riche. Merci de m'avoir accueilli dans vos clubs. Fort de ces belles rencontres, quel que soit votre choix, je considère que la démarche a déjà été une réussite. Si cela était encore possible, elle a renforcé ma volonté de prendre la barre de notre fédération. Elle a aussi bien évidemment fait émerger un contenu de programme, une vision sur la politique générale que vous avez pu lire par mail, sur internet ou les réseaux sociaux. Je ne vais pas vous en réciter à nouveau la liste en 10 minutes mais nous en verrons plus loin quelques exemples.

Avant cela, je veux vous dire que j'ai vécu ces derniers mois comme une parenthèse, un instant suspendu pendant lequel on se pose, on rencontre, on écoute, on capte l'environnement, on discute avec son équipage avant de décider.

En écrivant ces mots, il m'est revenu un moment vécu avec Jean-Yves Le Deroff, en 1987 à Kiel en RFA, Allemagne « de l'Ouest », lors du Mondial Tornado. Il faut vous imaginer une manche de petit temps, de petit temps « molissant ». C'est encore l'époque des grands et longs triangles Olympiques -1 manche par jour à l'époque. Jean-Yves et

moi avons la chance et l'honneur de côtoyer la légende de notre sport, il s'agit de Paul Elvström, Paul qui nous a quittés en fin d'année dernière.

Lors de la dernière remontée au vent, nous sommes entre la 15^{ème} et la 20^{ème} place, nos deux Tornado sont bord à bord et Jean-Yves, très concentré, s'attache à gagner centimètre par centimètre sur notre adversaire. Il est comme ça Jean-Yves... Nous sommes au début de ce dernier bord, la situation tactique et stratégique est complexe mais nous sommes en train de sortir en cap notre idole, quadruple médaille d'Or aux Jeux Olympiques. Soudainement, Paul Elvström choque ses voiles, arrête son bateau, se lève, observe le plan d'eau debout sur le pont et en discute avec son équipière pendant d'interminables secondes.

L'avons-nous énervé ? Non, Paul Elvstrom ne s'énerve pas. La manche est-elle annulée ? Non, rien ne nous l'indique.

Avons-nous réussi à dépasser Paul Elvstrom et sa fille, la belle Trine ? Oui, quelle victoire... Allez on continue, on fonce !

Nous continuons sur la gauche du plan d'eau, Paul relance son bateau et vire de bord. Quelques dizaines de minutes plus tard, le coup de canon annonçant que la ligne a été coupée retentit. Très satisfaits, nous franchissons la ligne en 15^{ème} position...

Nous apprendrons en rentrant au port que le vainqueur de la manche est l'équipage Danois Elvstrom père et fille !

Quelle leçon !

1. Se poser
2. S'informer
3. Echanger avant de décider

6 mois à votre contact, 6 mois au contact de l'environnement de la Fédération, 6 mois à écouter, à comprendre, à discuter et à interagir avec mon équipage. Après avoir pris le temps de la réflexion, nous voyons maintenant comment faire. Je suis prêt, l'équipage est prêt à reprendre le fil de la régates pour ces 4 prochaines années. Et peut-être pour 4 ans supplémentaires.

Qu'avons-nous retenu de cette période d'échange ?

Nous avons compris que les clubs connaissent et portent les solutions et sont donc eux-mêmes une partie des réponses.

Remettre les clubs au cœur de la régates, c'est un enjeu Structurel.

Mettre tous les acteurs fédéraux au service des adhérents de la FFV, c'est un enjeu culturel.

Nous croyons que, pour les quatre prochaines années, outre l'objectif de maintenir notre niveau de performance à Tokyo 2020 et dans les grandes courses océaniques, nous devons réussir 3 sujets clefs pour l'avenir:

□Premier sujet : continuer à améliorer le rôle et la place du réseau des Écoles Françaises de Voile au sein de la Fédération. C'est là que sont formés la majorité des pratiquants, c'est là que se joue l'avenir de notre sport. Il convient de continuer à innover en matière de contenu et de format de stage, il convient de repenser l'organisation des titres et des licences. C'est aussi et surtout penser aux hommes et aux femmes qui y travaillent passionnément en structurant un vrai parcours professionnel, une véritable formation continue pour ces salariés, source de respiration et de dynamisme.

□Deuxième sujet : intégrer le Kite, et non pas assimiler le Kite. C'est lui reconnaître des qualités, c'est lui ménager une place en acceptant ses spécificités et sa culture. C'est même en profiter comme on profite d'une belle adonnante de vent frais. Nous avons des réponses concrètes à apporter à très court terme en ayant pour seule ambition de faire au moins aussi bien que l'année dernière et ainsi simplement permettre aux pratiquants du kite de continuer à pratiquer. Nous avons également structuré une vision à moyen et long termes pour emmener avec nous les 10 000 licenciés actuels et imaginer des perspectives de développement et d'enrichissement des pratiques de la voile telles qu'on les connaît aujourd'hui.

□Troisième sujet : stopper la baisse des licences et remettre la machine en marche. Il s'agit ici de transmettre notre passion, de transmettre nos valeurs aux futures générations. Je vous propose une méthode pour cela : « avoir un rêve d'avance ». Quand c'est compliqué, il est nécessaire d'éclairer l'avenir à travers un grand projet partagé. Ce grand projet est à notre portée, c'est l'organisation et la réussite des jeux Olympiques de 2024 à Marseille. Cela arrive une fois par siècle. Nous serons fixés le 13 septembre prochain 22h30. Que rêver de mieux pour réveiller notre passion ? Il convient de nous organiser dès maintenant pour que cet événement soit utile à notre développement. Faire en sorte que chaque club, chaque école se sentent concernés par l'objectif de faire retentir la Marseillaise à Marseille. Il faudra pour cela accompagner l'épanouissement de talents plutôt que de croire gérer des compétences.

En parlant de talents et d'engagement, mon équipage est-il prêt ? Oui. Il est actuellement formé de 16 femmes et de 16 hommes expérimentés et enthousiastes. Comme j'aime à le dire, mon équipage est composé de 32 ceintures noires. Pour être ceinture noire, il faut avoir pratiqué, avoir navigué, en compétition, en croisière, peu importe. Avoir navigué, avoir pris du plaisir comme avoir souffert sur l'eau, cela forge un état d'esprit et des valeurs. C'est cela aussi « être ceinture noire », connaître pour reconnaître. C'est la solidarité, c'est l'esprit d'équipage, être attentif aux autres, être ensemble dans la réussite ou la difficulté, être respectueux et modeste face à des éléments bien supérieurs, face à l'ampleur d'une tâche. Les 32 ceintures noires ont toutes un autre point commun, c'est d'être engagé et déterminé à conduire notre projet.

En vérité, je peux déjà vous annoncer que nous serons bien plus de 32 ceintures noires. Ces six derniers mois m'ont convaincu que la totalité des énergies sera disponible pour accompagner une vision, une méthode, un leadership. Pourquoi cette certitude ? Parce que nous partageons tous le même plaisir de voir des voiles sur l'eau quand nous arrivons sur un site. Que ce soit des voiles classiques, des voiles radiocommandées, des voiles de compétition ou des voiles de croisière, des ailes haut perchées dans le ciel ou

des ailes rigides accrochées à des structures volantes, des voiles adaptées à tous les publics, à tous les désirs... La balade, le jeu, la glisse, la belle trajectoire, le partage, le respect, la liberté... C'est cette passion qui nous réunit, c'est cette passion que nous devons préserver, c'est cette passion que nous devons transmettre. C'est cette passion que nous proposons d'entretenir partout sur le territoire national.

Réjouissons-nous de voir des voiles sur l'eau, les voiles, toutes les voiles, et je me permets un clin d'œil à Jean KERHOAS en ajoutant : la voile, toute la voile.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)...

M. LE SCRUTATEUR GENERAL.- Je vous remercie pour votre exactitude puisque nous étions à 9mn58.

Je vais donc demander à M. Jean-Luc DENECHAU de venir pour se livrer au même exercice.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Mesdames et messieurs les représentants, chers amis, le monde qui nous entoure est complexe, dur, injuste. Pour beaucoup de nos compatriotes, les contraintes s'accumulent et les opportunités d'évasion, de rêve, s'amenuisent.

Heureusement, de temps en temps, comme lors d'un Vendée globe, des parenthèses magiques illuminent nos vies car des personnes faites de chair et de sans, comme nous, ont décidé de vivre plus fort, plus intensément leur engagement, leur passion. En se faisant, elles redonnent de l'espoir à ceux qui doutent.

Chers amis, nous avons la chance que notre sport, la voile, contribue à ces instants de communion et, disons-le, de bonheur.

Je veux avec vous que notre Fédération offre la possibilité à un maximum de personnes d'être heureuses sur l'eau quel que soit leur niveau. Pour ce faire, je vous invite à partager ma vision pour une Fédération au service de ses clubs et de ses pratiquants.

Pour gagner en efficacité, en agilité et en cohérence, je vois une organisation plus simple et plus lisible autour de deux univers interdépendants et complémentaires, d'une part, l'univers du sport en club, loisirs, découverte, qui concerne un public composé de plus d'un million de pratiquants. D'autre part, l'univers du sport de compétition performance qui rassemble des milliers de régatiers de la pratique locale jusqu'au Haut niveau.

J'ai comme ambition de traiter l'ensemble des dimensions sociales et économiques de façon transverse à ces deux univers. Cette organisation plus efficiente a pour finalité d'offrir aux clubs un appui fédéral fort sur l'ensemble des domaines nécessaires à leur développement. Un club c'est aussi et avant tout les femmes et les hommes qui l'animent, qui le font vivre et se développer, et ce qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Pour ce faire, je souhaite accroître la reconnaissance et la valorisation des bénévoles par la création de l'académie les bénévoles de la FFVoile, organisée autour d'une plateforme numérique et collaborative à laquelle accéderont tous les

licenciés membres d'un club et offrant différents services : formation thématique, e-learning.

Je souhaite aussi motiver les professionnels de nos différentes structures par la mise en place de parcours professionnels leur offrant à la fois une visibilité sur leur carrière et des possibilités de formation pour évoluer vers d'autres spécificités métier comme l'accueil, le management, et développer ainsi leur capacités d'action.

Professionnels et bénévoles pour moi, dans leur club, mieux répondre aux nouvelles attentes d'un public à conquérir à la fois nombreux et de tous âges, désireux d'une activité simple et facile de mise en œuvre à pratiquer dans des conditions idéales et au gré de ses envies.

Nous voyons bien que tant nos licenciés fidèles que les nouveaux pratiquants ont besoin de redéfinir le lien qui les unit à notre Fédération. C'est pourquoi j'ai décidé de lancer une grande concertation nationale sur les licences et titres fédéraux pour qu'ils répondent demain aux attentes de chacun et rassemblent tous les pratiquants.

Chaque club, chaque licencié, chaque pratiquant pourra apporter sa contribution et ses idées sur les différentes thématiques liées à l'adhésion. Une première synthèse sera présentée lors de réunions en région afin de consolider le projet pour le soumettre ensuite à votre vote.

Voilà, chers amis, j'ai le choix entre continuer à vous exposer toutes les propositions que nous avons construites avec mon équipe. Elles sont nombreuses, structurantes, réalistes et concrètes centrées sur vos attentes et à la hauteur des enjeux de notre Fédération. Mais j'ai décidé de vous dire là, ici et maintenant, ce que m'inspire cette campagne électorale que nous venons de vivre, ce que je ressens.

J'ai lu une bordée de gracieusetés, de contre-vérités sur les réseaux sociaux, le tout assaisonné d'un zeste de démagogie. J'ai vu les manœuvres politiciennes à l'encontre de mes colistiers, certains largement élus pour gérer l'exécutif de leur ligue, chose normale compte tenu de leur engagement et de leurs valeurs. Mais, blacklistés pour être représentants ici aujourd'hui à cette assemblée générale, j'ai vu les efforts de certains pour me présenter de façon péjorative comme le candidat de l'héritage et du conservatisme. Je veux vous dire que dans l'héritage il y a, avoir su conserver la planche à voile aux Jeux Olympiques, et cela a été un combat. Comme vous le savez, Charline PICON remporte à Rio la médaille d'or en planche à voile. Avoir un siège social où 50 collaborateurs travaillent jour après jour pour nous tous dans de bonnes conditions grâce à un investissement immobilier, on vous l'a dit, valorisé à plus de 7 M€ et qui sera intégralement fini de payer en mai 2018. Avoir su amener au sein de la Fédération française la course au large et tout récemment le Kiteboard. Avoir un partenaire majeur et fidèle, la Banque populaire, qui nous soutient depuis de nombreuses années et qui a confirmé son engagement pour les quatre prochaines années.

Alors, oui, dans ce cadre-là, je suis fier d'avoir contribué avec d'autres à cet héritage. En effet, depuis huit ans j'ai œuvré pour faire évoluer les choses, j'ai toujours dit ce que j'avais à dire même si cela devait être en opposition avec Jean-Pierre CHAMPION quand d'aucuns gardaient le silence, les mêmes qui, aujourd'hui, prennent leur distance alors

qu'ils ont pendant, pour certains plus de 20 ans contribué par leur vote jusqu'au dernier jour du dernier bureau exécutif, du dernier conseil d'administration de cette mandature à approuver la totalité des choix proposés par l'exécutif. Je suis triste et en colère pour la Fédération si certaines personnes en arrivent là pour des questions de pouvoir personnel. On me qualifie aussi de conservateur mais est-ce réellement conservateur que d'avoir voulu et réalisé le changement d'image de la FFVoile à travers la refonte complète de son identité visuelle et de sa charte graphique. Je pense plutôt avoir été novateur lorsque j'ai voulu que les femmes prennent toute leur place dans la Fédération et notamment dans l'arbitrage en lançant le programme féminin pluriel. Novateur aussi d'avoir à cette occasion permis à la Fédération de développer l'utilisation d'outils numériques, notamment pour le e-learning au travers d'une plateforme collaborative. Novateur également au sein du conseil de World Sailing où je siège quand j'ai voté pour proposer au CIO d'intégrer dès les Jeux Olympiques de 2020 le Kite et la course au large comme discipline de démonstration.

J'ai innové encore, lorsqu'avec ASO ce grand organisateur d'événements outdoor, j'ai proposé des solutions et des moyens pour rendre attractives les compétitions du Tour de France à la voile tout en conservant l'ADN de notre sport.

Alors, à présent, vous avez le choix. L'avenir de la Fédération est entre vos mains. C'est vous qui décidez quelle Fédération vous voulez pour les quatre prochaines années.

Choisir ceux qui ont l'intention de faire et attendre de voir ou choisir ceux qui font déjà et qui sont prêts, alors votez pour l'équipe que je représente constituée de femmes et d'hommes formidables qui, par la constance de leur engagement dans la voile et la vie associative, ont tous prouvé leur volonté de se mettre au service de notre Fédération et par leur expertise, leur capacité à faire progresser notre Fédération dont les enjeux sont : être au service des clubs, augmenter le nombre de licenciés, positionner la Fédération comme acteur incontournable du nautisme, ancrer le Haut niveau toutes disciplines confondues au premier rang mondial.

Moi je vous le dis, du fond du cœur, mon ambition est que la voile soit vécue par le plus grand nombre dans la plus grande joie. Alors, construisons ensemble une grande et belle Fédération fidèle à ses valeurs de solidarité de transmission et de conquête.

Merci à vous.

(Applaudissements)

M. LE SCRUTATEUR GENERAL. - Il me reste à vous apporter quelques précisions sur le déroulement du vote.

Comme Bernard vous l'a expliqué tout à l'heure, vous allez donc voter avec ces boîtiers électroniques. Ils ont été paramétrés pour qu'ils représentent le poids de voix dont vous disposez chacun. Ils ont été bien évidemment vérifiés à de multiples reprises, vérifiés en présence d'un représentant de chacun des deux candidats de chacune des deux listes mardi dernier, revérifier de manière aléatoire ce matin avant le commencement de l'assemblée générale de façon qu'il n'y ait pas de questions qui se posent.

Quatre votes vont être organisés. Nous devons élire le représentant des membres associés autre que les classes, puis le représentant des classes ; ensuite, le représentant des établissements et enfin les représentants des associations locales. Tous ces votes sont secrets puisque les boîtiers sont paramétrés de telle manière qu'ils ne puissent pas être remontés et que le vote de chacun ne puisse pas être identifié. Prune, la présidente de la commission de surveillance des opérations électorales est en régie derrière l'informatique pour vérifier que tout cela soit bien le cas et que le secret le plus absolu soit respecté.

Vous disposerez donc tous d'un temps d'une minute pour faire votre choix et le valider.

Pour ce qui est des représentants des établissements et des membres associés, le résultat sera immédiat et vous le verrez apparaître sur l'écran.

Pour les représentants des associations locales, c'est différent, vous verrez apparaître sur l'écran la liste qui a obtenu le meilleur résultat avec la mention : élu, en face. Nous ne pourrons pas vous donner le résultat immédiatement puisqu'il faudra ensuite qu'avec la commission électorale nous nous réunissions pour répartir les sièges entre les listes puisque la liste qui arrive en tête a d'office 17 sièges mais reste 15 sièges à répartir en fonction de la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne et en respectant les règles de parité du règlement de la Fédération. Donc, le résultat et la répartition des sièges vous seront donnés dans un second temps.

Pour que votre information soit également complète, les associations présentes et représentées sont au nombre de 137 et représentent 111 728 voix ; les établissements présents et représentés sont au nombre de 11 et totalisent 4 642 voix ; les membres associés présents et représentés sont au nombre de 12 et représentent 82 voix.

Vos boîtiers sont programmés de telle manière que, si vous ne pouvez pas voter au titre des membres associés, quand bien même vous voteriez maintenant, le vote ne sera pas pris en compte, de la même manière au titre des représentants des associations le vote ne serait pas pris en compte.

Vote du représentant des membres associés autres que les classes dont le candidat est M. PALLARES. Ne votent que les classes, la FIN et la Fédération Française des Ports de Plaisance ; les autres boîtiers sont, de facto, inactifs.

M. PALLARES - Elu avec 50 voix sur 82

Vote du représentant des membres associés au titre des classes, le candidat étant M. SILVESTRE. Ne votent que les classes, la FIN et la Fédération française des ports de plaisance ; les autres boîtiers sont, de facto, inactifs.

M. SILVESTRE - Elu avec 57 voix pour sur 82

Vote du représentant des établissements, le candidat étant M. HOREAU. Ne votent que les établissements locaux et nationaux.

M. HOREAU : Elu avec 3 828 voix sur 6 231

Vote des représentants des associations. Il s'agit du scrutin de listes. Les deux listes sont candidates.

Nous avons, en présence des représentants de chacune des listes, mardi dernier procédé à un tirage au sort afin d'affecter un numéro à chacun des candidats.

La liste de M. HENARD portera le n°1

La liste de M. DENECHAU portera le n°2

Soit :

1 : M. HENARD

2 : M. DENECHAU

3 : ABSTENTION

Votent pour cette catégorie les représentants des associations locales, les grands clubs, les associations nationales et les membres d'honneur.

Il reste à répartir les sièges en fonction des règles de la proportionnelle.

La liste de Nicolas HENARD a obtenu 56 938 voix.

La liste de Jean-Luc DENECHAU a obtenu 50 790 voix.

VIII. Remise des médailles d'or

M. LE PRESIDENT.- Je vais demander à M. Gonzalve de YRIGOYEN de bien vouloir me rejoindre.

M. Gonzalve DE YRIGOYEN est né le 15 octobre 1936. Il est père de 4 garçons et 1 fille et est également grand-père de 6 petits enfants.

Gonzalve dévoue une passion pour notre sport pour lequel il a arbitré nombre de compétitions.

Je vais vous en donner quelques-unes

Il a débuté en 2007 pour les plus prestigieuses d'entre elles avec le Championnat d'Europe de 14 pieds à Pornic.

En 2008, le Championnat de France dériveurs et quillards.

En 2009, l'Open Week en Europe) SR Brest, et la Transgascogne à Bourgenay.

En 2010, les Sables les Açores au SN Sablais, le Championnat de France des équipages.

En 2011, le National Corsaire.

En 2012, Pornichet Select 6,50, Pornic Gijon Pornic. Le Championnat de France des entreprises, le Championnat de France espoir glisse.

En 2013, Pornichet Select, la Transgascogne.

En 2014, le défi des ports de pêche et le Championnat de France de classe A.

En 2015, la Pornichet Sélect

En 2016, la Pornichet Sélect et l'Olon Cup.

Durant sa carrière d'arbitre, il a également eu la chance de participer à de nombreuses compétitions hors de la Métropole, que ce soit en Atlantique, en Espagne avec Gijon et Bayona, aux Açores, en Irlande et en Angleterre, mais aussi dans l'Océan Indien, à l'Ile Maurice et la Réunion.

Que de souvenirs inoubliables qui, je pense, resteront gravés à jamais dans sa mémoire.

N'oublions pas non plus sa carrière au sein de la FFVoile. Il a créé le CNCAS en 1964. Puis, en 1968, il devient jury régional.

De 1985 à 1992, il est membre du conseil d'administration de la ligue de voile des Pays de la Loire.

De 1990 à 2000, il est membre du jury d'appel.

De 1993 à 2000, il est secrétaire général de la ligue des Pays de la Loire.

De 2010 à 2016, il est président de la CRA des Pays de la Loire.

Gonzalve, a connu la création de la ligue de Voile des Pays de la Loire et a, par conséquent, travaillé avec l'ensemble des Présidents qui se sont succédé au sein de cet organe déconcentré. Il est la mémoire de la ligue, tout comme son ami Maurice Viaud que je salue également.

Pour ce dévouement, je tiens à te remettre mon cher Gonzalve, la médaille d'or de la FFVoile.

M. DE YRIGOYEN.- Monsieur le Président, je vous remercie pour cette médaille. C'est le fruit d'une longue carrière au service de la Fédération Française de Voile.

Et, puisque j'en suis aux remerciements, je ne saurai oublier mes présidents de Ligue successifs :

Henri RIHOUEY, Guy MABO, Youenn ROUSSE et mon président actuel, Serge RAPHALEN, à qui je dois l'honneur qui m'est fait aujourd'hui. Ils ont tous été un soutien indéfectible dans les différentes tâches qu'ils m'ont confiées.

J'y associe les membres du Jury d'Appel que j'ai connus durant dix années d'une collaboration des plus fructueuses.

Et pour finir, je voudrais dire un merci tout particulier aux membres de la Commission Régionale d'Arbitrage qui m'aident au quotidien dans la gestion d'une centaine d'arbitres qui œuvrent dans notre Ligue des Pays de la Loire.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT.- J'appelle maintenant M. Claude DAYON.

Claude DAYON est né le 21 juillet 1938.

Claude est père de deux enfants Christophe et bien entendu Christine que nous connaissons bien puisque j'ai la chance de travailler avec elle depuis de nombreuses années et qui, comme son père, est très investie dans notre sport.

Le palmarès de Claude est impressionnant puisqu'il est et a été :

Membre du club de voile de Vaires depuis 1982.

Président du club de voile de Vaires de 1983 à 1995.

Président du comité départemental de voile de Seine et Marne de 1991 à 2001.

Membre du comité directeur de la ligue Ile de France de Voile de 1993 à 2005.

Secrétaire général adjoint de la ligue Ile de France de Voile de 1994 à 1997.

Secrétaire général de la ligue Ile de France de Voile de 1997 à 2001.

Arbitre régional.

Vice-président de la ligue Ile de France de voile de 1993 à 2001.

Président de la ligue Ile de France de voile de 2001 à 2005.

Membre du comité directeur de la fédération française de voile de 2001 à 2005.

Président fondateur du centre de formation francilien des sports nautiques de 2002 à 2016.

Médaillé de bronze de la fédération française de voile en 1992.

Médaillé d'argent de la fédération française de voile en 1999.

Médaillé de bronze de la jeunesse et des sports en 2001.

Claude est également très investi dans la tenue de notre Assemblée Générale car il est membre de la commission de surveillance des opérations électorales de la Fédération. C'est une longue et belle carrière.

Je lui remets donc la médaille d'or de la Fédération en le remerciant une nouvelle fois pour son investissement au sein de notre beau sport qu'est la Voile.

Merci à toi, Claude.

M. DAYON.- Je suis avant tout ici aujourd'hui parce qu'il y a 30 ans j'ai souhaité faire faire de l'Optimist à mes deux enfants. Comme on dit, de fil en aiguille, je me suis retrouvé président de club, président de CDVoile, de ligue et même membre de cette honorable association pour laquelle nous sommes tous réunis aujourd'hui.

J'ai connu parmi vous de grandes joies. Vous avez su me reconforter dans les moments de grand malheur. Mon plus grand plaisir est de rester parmi vous le plus longtemps possible.

Merci à tous.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT.- J'appelle Mme Bernadette DELBART.

Bernadette est née le 18 décembre...

Actuellement retraitée professionnellement, mais toujours en pleine activité, elle était professeur d'éducation physique et mathématiques.

Passionnée de couture, Bernadette est également bonne dessinatrice puisqu'elle a créé des bandes dessinées expliquant les règles de course à la voile, permettant de façon ludique de transmettre ses connaissances. Ce fut une histoire un peu mouvementée mais en tout cas ce fut une histoire de qualité. Je te remercie pour cela.

Elle est connue pour son caractère bien trempée mais au cœur d'or, ses nombreux stagiaires peuvent témoigner de son aptitude à transmettre ses valeurs et son savoir-faire.

Très investie dans le monde de la voile, Bernadette est comitè de course national depuis 1986, juge internationale depuis 2004 et umpire international depuis 2006 !

Elle détient un nombre impressionnant de participations à différentes épreuves en tant qu'arbitre avec notamment :

La SOF devenue World Sailing de 2001 à 2016.

Championnat de France Espoirs de 2001 à 2016.

Championnat de France Match Racing de 2001 à 2015.

Régates Royales de 2012 à 2016.

Championnat d'Europe J24.

Championnat du Monde VRC.

Championnat d'Europe VRC.

Championnat du Monde et d'Europe Laser.

Tour de France à la Voile en 2006.

Championnat de France Minimes.

Championnat du Monde Funboard.

Championnat d'Europe Melge 24.

Quelle liste !

Vous pourrez donc noter que Babeth, car c'est ainsi qu'on la surnomme, est présente à tous les niveaux et sur tous les supports.

Elle a fait également partie :

De la Commission Match Racing.

De la Commission organisation et règlement.

Rapporteur de la Commission Technique de VRC.

Et bien entendu Bernadette fait également partie du Jury d'appel de la Fédération.

C'est pour ton engagement sans faille et la place que tu as tenue dans l'ensemble de l'arbitrage en France et dans nos épreuves, Bernadette, que je suis, aujourd'hui, particulièrement heureux d'honorer ton dévouement en te remettant la médaille d'or de la FFVoile.

Mme DELBART.- Contrairement à mes petits camarades, je n'ai rien préparé sauf dans ma tête comme d'habitude.

Simplement, quand j'ai reçu la lettre, mon premier réflexe : oh mon Dieu, moi, pourquoi ? Je suis honorée, quand même, Monsieur le Président, très honorée. Puis, d'un seul coup, je me suis souvenue de mes premières assemblées générales à la Fédération, il y a un peu plus de 30 ans. A la fin, il y avait déjà les médailles. A ce moment-là, ça y est, ils lui ont ouvert la porte de sortie. Donc, Monsieur le Président, j'en déduis que, quelque part, vous avez ouvert la porte de sortie ! Pourtant, je pensais que, physiquement, je tenais encore un peu la route et, que ma tête, je l'entretenais assez pour ne pas faire trop de bêtises. Puis, World Sailing m'a accordé encore 4 ans d'international, je vais pouvoir aller jusqu'à mon jubilé. C'est bon ?

Je voulais particulièrement remercier Jean-Pierre. Je t'appelle Jean-Pierre puisque l'on se connaît depuis 1968. Un jour, nous étions dans une voiture, lui devant sur le siège passager. Comme c'était ma voiture mais je ne conduisais pas, j'étais sur le siège arrière. Pour ne pas m'ennuyer, j'avais quelques documents que je parcourais. En fait, je vérifiais les prochains cours de formation d'arbitre du Sud. A un moment, il se retourne et me demande ce que je fais. Je lui réponds que je vérifie mes cours. Ah donne-moi. Puis, il commence à lire mais pas à parcourir, à lire. Heureusement que le chemin était long ; derrière, je bouillais, vous imaginez. Je bouillais, je bouillais et, au bout d'un moment, en arrivant à la fin, il a fermé le classeur. Il a regardé loin devant lui et dit : pour une fois, je comprends les règles de course. Il me donne le classeur et me dit : tu ne pourrais pas nous faire un livre. C'est comme cela que l'histoire a commencé.

A des moments, elle s'est un peu arrêtée.

Je vois qu'il y a des grands gabarits. Messieurs, mesdames, je vous en supplie, ne pensez pas que la compétence se mesure en centimètres et en kilos, sinon je suis foutue.

Au revoir et merci.

(Applaudissements)

IX. Proclamation des résultats de l'élection du conseil d'administration

M. LE SCRUTATEUR GENERAL.- Je vais vous annoncer maintenant la liste des élus puisque nous avons pu procéder au calcul en fonction de la règle de la proportionnelle et en respectant les dispositions au titre de la parité.

La liste de Nicolas HENARD a obtenu 53 % des voix ; elle a 25 élus.

La liste de Jean-Luc DENECHAU a obtenu 47 % des voix ; elle a 7 élus.

Les 25 élus de la liste arrivant en tête sont :

Nicolas HENARD
Claire FOUNTAINE
Jean-Pierre SALOU
Sylvie HARLE
Régis BERENGUIER
Eric LIMOUZIN
Frédérique PFEIFFER
Henri BACCHINI
François PITOR
Philippe MEUNIER
Marie-Pierre CHAURAY
Bernard MALLARET
Caroline LOBERT
Olivier AVRAM
Ode PAPAIS
Hervé ROGUEDAS
Valérie DARROU

Frédéric BERTIN
Géraldine RIGAUD
Stéphane FRETAY
Hélène CARDON
Jean-Pierre LOSTIS
Sabine LAPERCHE
Laurence MEZOU
Claudine TATIBOUËT

Pour respecter la règle de la parité et de la présence de 15 femmes dans le conseil d'administration, les deux conformément à l'article 21 du règlement intérieur de la Fédération, les deux derniers hommes élus de cette liste ont été remplacés par les deux premières femmes non élues de cette liste afin de respecter la règle de la parité.

Pour la liste de Jean-Luc DENECHAU sont élus :

Jean-Luc DENECHAU
Jean-Claude MERIC
Corinne MIGRAINE
Edward RUSSO
Nathalie PEBEREL
Olivier BOVYN
Christine FOURICHON

Les résultats étaient en instantané au titre des établissements associés et classes sont élus :

Denis HOREAU - Serge PALLARES - Christian SYLVESTRE

(Applaudissements)

X. Proclamation des résultats au vote du conseil d'administration quant à l'élection du Président et du Bureau Exécutif

M. LE SCRUTATEUR GENERAL.- Le conseil d'administration, composé de 35 membres s'est réuni ; 32 votants étaient présents. L'ordre unique du jour était l'élection du président de la FFVoile. Deux personnes ont fait acte de candidature : Nicolas HENARD et Jean-Luc DENECHAU.

Nicolas HENARD a obtenu 23 voix.

Jean-Luc DENECHAU a obtenu 8 voix, 1 bulletin blanc.

Nicolas HENARD est élu Président de la FFVoile

(Applaudissements)

Je l'invite à venir présider la suite de cette assemblée générale.

XI. Discours du Président de la FFVoile nouvellement élu

M. Nicolas HENARD, Président.- Merci à tous. Entre les photos et le déjeuner, j'ai griffonné quelques mots. Cela m'émeut de voir Jean-Pierre. On est nordiste tous les deux. Je cours après sa trajectoire depuis un moment. Il était assureur ; j'ai dû me lancer dans l'assurance et maintenant je suis ici.

Merci à TOUS, merci aux équipes fédérales et au scrutateur. Je l'ai fait tout à l'heure, mais je voulais aussi le faire publiquement. Ces élections se sont bien déroulées et vous avez vu des scores serrés. Il faut être irréprochable dans ces cas-là.

Merci à la main innocente, Claude THOUROT. Merci à Jean-Pierre et à ses équipes, à toutes les équipes successives. Je peux même remercier Jean-Louis MONNERON que j'ai aperçu.

Donc, merci à tous. Quel que soit le choix que vous avez fait, en sincérité dans le secret du vote.

Pour ce qui me concerne, je suis apaisé et je suis heureux du choix initial de campagne qui était d'écouter, de construire un projet, de rester positif. La tâche est lourde, je le ressens comme cela. Vous ne m'avez pas vu dans une grande effusion de joie ou de sourire. Je n'ai pas bondi comme un footballeur. J'ai bien conscience de la tâche et de l'ampleur de ce qui reste à faire.

J'ai une pensée pour mon équipage où j'ai redécouvert des hommes et des femmes engagées et passionnées, des compétiteurs qui sont parfois même partis au carton tout seul au combat pour les élections. Je suis très fier d'eux et du travail qui a été effectué.

J'ai une pensée aussi bien évidemment pour mon épouse et ma famille qui ont une nouvelle fois accepté de m'accompagner dans un projet qui était initialement réputé impossible.

J'ai une pensée pour mes parents. Je sais que Jean-Claude LENOIR est peut-être encore dans la salle : Jean et Babeth qui ont donné confiance à chacun de leurs enfants et ensuite qui les ont accompagnés dans leur projet. Ce projet, pour ce qui me concerne, c'était la voile à l'âge de 10/12 ans ; c'était au YCNF, le Yacht Club du Nord de la France, à Calais avec Jean-Claude LENOIR déjà à l'époque. C'était ensuite au SISPA à Calais avec Francis DELANNOY. C'était en sport études avec Bernard DESTAILLEUR que je voulais vraiment citer ici puisque c'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier vraiment en compétition. Il m'a vu arriver avec un Moth Europe amateur orange. C'était l'époque des 470 avec un mât bois que mon grand-père m'avait fait dans son atelier, et une voile rose

pour ceux qui ont connu cela. Je n'avais que deux lattes dans la voile parce que c'était une voile bradée. Je suis arrivé en sports études avec ce bateau et Bernard DESTAILLEUR y a cru ; il a dit qu'il allait faire quelque chose de ce gars-là.

Ensuite, je vais vous parler de personnes qui sont dans la salle.

Jean-Pierre LOSTIS que j'ai eu comme entraîneur en laser ensuite.

Jean-Pierre SALOU, son surnom : Félix.

Jean-Pierre DUCLOY qui a été un très grand DTN à l'époque Jean-Louis MONNERON qui a été la source d'inspiration pour ce qui me concerne.

J'ai une pensée émue pour un homme que j'ai eu la chance de croiser. C'est Jean-François DENIAU que vous connaissez probablement comme un brillant homme politique, ministre, il a été académicien également. Il était aventurier. C'était avant tout un marin, très fier d'être un marin. J'ai eu l'honneur de travailler pour lui pendant deux ans. J'ai eu aussi la chance et l'honneur de l'accompagner. Imaginez la chance que j'ai eue de pouvoir l'accompagner pendant quatre ou cinq semaines à travers l'Atlantique quand il a organisé sa traversée. Il serait heureux en ce moment de voir que ce que je vivais déjà à l'époque, dans les années 90. Cette traversée a eu lieu en 95. On en a beaucoup parlé à bord. Je vivais cela comme une vocation de prendre la barre de la présidence de la FFVoile. Il serait heureux de voir que cela se concrétise aujourd'hui.

Rassurez-vous, je ne vais pas vous dérouler à nouveau une profession de foi, un programme ou lancer une discussion sur un sujet ou un autre. On a fait suffisamment et je voyais même mon voisin qui avait imprimé tout le dossier. Bravo. Il avait tout sous la main.

Je ne reviens pas sur les enjeux que je décrivais ce matin. Ils sont nombreux. Beaucoup de choses sont à faire. Il faudra les faire.

Je vous parlais d'enjeux culturels et structurels. Sachez que, dès lundi, je viendrai à la Fédération à 8h/8h30 selon les trains pour rassurer les collaborateurs. J'ai entendu que les collaborateurs de la rue Bocquillon étaient inquiets de mon arrivée, de l'arrivée d'une équipe qui s'inscrit pourtant dans des enjeux, dans de l'écoute. Je vais, avec l'aide d'Eric MARLIOT, les rencontrer dès lundi pour les rassurer, partager avec eux un projet et une vision, leur expliquer tout cela, et réaffirmer des valeurs. Je suis certain que ce sera de nature à les rassurer.

Je vais rencontrer les cadres. On en a parlé avec Jacques CATHELIN ; on va se voir en milieu de semaine.

J'ai annoncé en Conseil d'administration que je ne vais pas vous présenter aujourd'hui un Bureau exécutif. J'ai préféré organiser ce que l'on va appeler un séminaire. Ce sera le week-end prochain. Tous les membres du Conseil d'administration sont invités et bienvenus. On va se réunir pour discuter du projet. On va affiner le projet que certains ont sous la main, ont lu. On va se répartir le travail également. J'attendais de connaître quels étaient tous les membres du conseil d'administration avant de décider de tout cela. Je préfère avoir une conduite managériale qui réunit des personnes, qui discute. On va

partager des choses ; on se répartira le travail ; de tout cela va naître naturellement -j'ai mes idées- un Bureau exécutif et un fonctionnement que j'ai déjà décrit, qui sera un Conseil d'administration qui produira une sorte -le mot est peut-être un peu dur- une doctrine, c'est-à-dire qui déclinera les thèmes de campagne que vous avez pu lire. C'est le rôle du Conseil d'administration. On aura un Conseil d'administration en connexion avec vous tous, les clubs, les licenciés, les classes. Le Bureau exécutif sera la courroie de transmission entre un Conseil d'administration et des structures fédérales, donc des permanents, des cadres techniques. C'est ainsi que je vois les choses. Donc, un Bureau exécutif qui revient régulièrement en Conseil d'administration donner l'état d'avancement du déploiement d'une stratégie qui s'appelle un programme, des grands projets ; tout cela est fondé sur des enjeux que l'on a décrits tous ensemble tout à l'heure et au long de ces six derniers mois.

Du coup, un Président qui sera garant de l'ensemble du fonctionnement, de cette méthode et aussi des engagements pris.

Ma conviction c'est quand on multiplie des compétences, une motivation et une organisation on atteint un haut degré de performance. Cela a été mon moteur, mes modes de décision de sportif. Cela a été mes modes de décision de chef d'entreprise. Ce sont des compétences. La compétence n'est rien sans motivation. Ces deux éléments-là mal organisés fonctionnent mal également.

Ces trois critères pour moi sont importants. C'est ce que l'on essaiera de mettre en place. Vous pouvez compter aussi au niveau du Conseil d'administration. C'est un ciment qui s'appelle une vision partagée. Pour pouvoir multiplier ces compétences et cette motivation, c'est bien au service d'une vision partagée.

Bien évidemment, vous l'avez lu également l'ambition que l'on caresse c'est de préserver le leadership sportif. On a vu ce matin le niveau de performance de la France que ce soit au niveau des Jeux olympiques, que ce soit de la course au large ou de plein d'autres compétitions. Les jeunes. C'est le leadership économique. Je faisais un clin d'œil à Jean ce matin en disant que bien évidemment les deux options qu'il propose, l'option que l'on choisit au niveau de ce Conseil d'administration c'est l'option des écoles françaises de voile qui sont dans la FFVoile. On fait ce pari et l'on fera tout pour que cela fonctionne de cette façon.

Puis, un leadership -vous l'avez vu dans les annonces- sur l'organisation de régates. Je pense que l'on a intérêt à bien s'organiser toujours au niveau France ; ce sont tous les territoires de la France mais aussi d'avoir une capacité à organiser des grandes régates, à faire venir des étrangers chez nous et à faire vivre tout cela. Vous voyez l'économie, notre beau pays, le tourisme. On peut aussi le faire à travers l'organisation de régates.

Tout cela fera une Fédération performante.

Vous m'avez lu également là-dessus, je le répète.

Je vous disais que j'étais dans une idée de limiter mes mandats à deux mandats. Quand j'avais écrit cela une première fois je m'étais fait rattraper par une personne qui m'avait appelé et qui m'avait dit : Nicolas, tu n'es pas un démocrate. Pourquoi ? La personne au

téléphone me dit : c'est parce que tu annonces deux mandats alors que tu n'es pas encore élu au second. Tu anticipes le second. Il faudra que tu passes devant les électeurs. Bien sûr, je me suis rattrapé. Comprenez que ce sujet de deux mandats c'est que je pense que deux mandats c'est bien. Un mandat, probablement vu les enjeux, vu les projets, c'est court. Deux mandats c'est bien. Je suis plutôt parti sur deux mandats dans ma tête, et je m'y limiterai. Cela ne veut pas dire que l'on changera les statuts pour cela. En tout cas, je l'annonce. Je prends cette précaution pour vous annoncer les objectifs de huit ans. Si, en repassant devant vous, dans quatre ans, je ne suis pas élu, mais j'annonce en tout cas sur deux mandats.

Je vous répète un peu les engagements que j'imaginai ; c'était 1 000 clubs en bonne santé avec des bénévoles et des salariés apaisés et rassurés dans ces structures. Ce sont 1 000 clubs en bonne santé. On aurait pu imaginer une course où l'on dit que l'on étend le réseau et on court après 1 100, 1 200, 1 500, 2 000 clubs. Il faut être raisonnable là-dessus et plutôt se poser la question de la santé des clubs plutôt que leur multiplication.

C'est un million de pratiquants dans nos structures. Les comptages officiels disent 500 000 dans nos structures qui poussent la porte des clubs. On peut imaginer des choses là-dessus, c'est avoir plus de monde dans les clubs. On discutera du comment. On a des idées et on le fera avec vous. Je disais ce matin que les clubs sont eux-mêmes la solution et porteurs de solutions sur ces sujets. Ce sont 500 000 licenciés. On sait que, depuis les récents aléas, c'est compliqué de définir maintenant un licencié. Est-ce un porteur de certificat médical ou pas, etc. Du coup, 500 000 licenciés, je précise le sujet, c'est à comparer aux 290 000 licenciés que l'on a en ce moment.

Tout cela est ambitieux. C'est le sujet du rêve de ce matin. Quand c'est difficile, on est ambitieux. Les objectifs sont plus doux même quand ils sont durs.

Au nom de l'équipage, je voulais dire que vous pouvez compter sur notre détermination, notre engagement et sur votre écoute qui va durer avec les moyens à notre disposition. Plein de sujets nous permettent de vous écouter et vous entendre. Cela continuera.

C'était un discours pour rassurer et vous dire ce que l'on avait envie de faire, et comment on allait le faire. Je vous remercie déjà de votre attention.

(Applaudissements)

Vous avez compris que le Bureau exécutif viendra plus tard. Je vais être un peu seul mais je suis avec vous.

Je vais demander à Eric MARLIOT de venir m'assister si possible. Tu acceptes ? *(Oui)*

Il y a encore quelques points à l'ordre du jour à régler cet après-midi.

XII. Vote sur la rémunération du nouveau président

M. LE PRESIDENT.- Je vais vous expliquer que, si j'avais un choix différent que celui que je vais vous présenter, je m'absenterais et me retirerais de la salle et je vous laisserais débattre de tout cela. Je pense pouvoir rester dans la salle, sauf si vous trouvez que c'est inconvenant. J'ai annoncé il y a déjà quelques semaines que je n'accepterais pas de rémunération en tant que président.

Je renonce définitivement pour être très clair à la rémunération du président.

(Applaudissements)

Je reviens en cela à un dispositif que Jean-Pierre, Jean-Louis ont connu. Ce n'est pas parce que l'on n'est pas rémunéré que l'on ne s'engage pas, que l'on ne travaille pas ou que l'on n'est jamais là. Je ne l'utilise pas mais je ne la remets pas en cause pour les futurs présidents. Cela dépend des situations personnelles ; cela dépend de l'approche que l'on a de cette fonction.

Mon équipage et moi avons décidé que ce budget serait utilisé ailleurs. Je vous ai parlé des enjeux. Ce sera probablement de ce côté-là.

Je vous propose de voter cette résolution, préparée par l'ancien conseil d'administration et l'ancien bureau exécutif, telle qu'elle et nous vous présenterons plus tard cette réaffectation budgétaire dès qu'elle aura été décidée par le conseil d'administration. Rassurez-vous je ne vous fais pas une filouterie à vous dire : voter la résolution et je l'utiliserai. Je me suis engagé publiquement pour le moins de cette non-utilisation. Je vous propose de la voter et on réaffectera sur un principe budgétaire ce budget.

Je propose à Eric de mettre au vote la résolution.

M. MARLIOT, Directeur administratif, juridique et financier.- Vous avez pu voir sur les documents transmis qui se trouvent sur le site internet de la Fédération la résolution qui est proposée par le conseil d'administration sortant de la FFVoile.

C'est la résolution 4.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement sur le fait que le Président nouvellement élu lors de l'assemblée générale du 25 mars 2017 soit rémunéré en tant que Président de la FFVoile à qualité dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette rémunération lui sera accordé tant qu'il occupera la fonction de Président de la FFVoile pour un montant principal et annuel brut de 87 000 € -sans primes, ni intéressement, ni assurances chômage mais comprenant la mutuelle et la prévoyance de la FFVoile.

Cette rémunération principale ne sera pas modifiée tant qu'elle ne sera pas révisée en assemblée générale ou en conseil d'administration. Elle implique que le Président élu ne soit pas salarié dans une autre entité et qu'il consacre l'équivalent d'un temps plein à son mandat social. L'assemblée générale valide dans le respect des textes statutaires de la

FFVoile, que le Conseil d'Administration de la FFVoile pourra compléter cette rémunération principale par l'octroi d'avantages en nature, l'ensemble de la rémunération ne pouvant dépasser 3 fois le montant du plafond mensuel de la Sécurité Sociale. » -

Puisqu'il s'agit des textes en vigueur au niveau des instructions fiscales.

C'est donc la résolution qui vous est proposée par le Conseil d'administration. Je précise aussi que l'on passe en Assemblée générale mais il était tout à fait possible de passer en Conseil d'administration. Nos textes le permettent. Je le précise. Ce n'est pas parce que vous votez oui ou non que cela ne permettra pas de repasser un autre moment en Conseil d'administration puisque nos textes permettent cet élément.

Jusqu'à maintenant nous l'avons passé en assemblée générale, nous continuons. C'était le souhait du Conseil d'administration précédent.

Si vous votez oui, la résolution passe. Sur ce que je viens d'entendre du Président de la FFVoile, c'est qu'il demandera et cela ne pose évidemment aucun problème à ne pas en bénéficier.

Je rappelle qu'en droit associatif, une fois que les points sont inscrits à l'ordre du jour, vous devez épuiser les points à l'ordre du jour. C'est un point à l'ordre du jour. L'assemblée générale est souveraine pour voter ce point, refuser, dire oui ou s'abstenir.

Y a-t-il des questions ?

M. MAILLARD.- Pour que ce soit super clair, je vais m'abstenir. Si toute l'assemblée s'abstient, cela vous laisse le choix de dire oui ou non.

Je ne comprends pas trop cette question.

M. MARLIOT.- Sur le principe, vous pouvez vous abstenir ; cela fait partie du choix. Je rappelle que, dans nos textes, l'abstention ne compte pas dans le calcul de la majorité. Ce sont bien les oui contre les non. A partir de là, il faut plus de oui que de non pour que la résolution passe. Imaginons qu'il y ait 5 % de oui et non et 95 % d'abstention, c'est bien encore une fois les oui contre les non.

Il y aura bien un vote d'Assemblée générale, une décision de l'Assemblée générale quelle qu'elle soit.

M. LE PRESIDENT.- Je vous mets très à l'aise, la question est posée. Les réponses des deux candidats n'étaient pas forcément alignées sur ce point. Cette question est arrivée à l'ordre du jour dans un second temps, cet après-midi plutôt que ce matin.

A titre personnel, aucune des réponses ne me dérange puisque j'ai pris position, et je viens de vous donner cette position.

Dans mon esprit était de vous dire qu'il faut peut-être ne pas fermer statutairement le sujet de la rémunération du président pour un autre président.

Vous votez non, c'est clair ; vous votez oui, c'est clair de mon côté. Budgétairement, cela revient au même.

Mme CHARRIERE.- Quand je lis la résolution, je vois que vous n'avez pas la possibilité d'être rémunéré par une autre entité. Donc, ma question, comment allez-vous faire pour être à plein temps à la Fédération et vivre correctement si vous n'acceptez pas la rémunération ?

M. LE PRESIDENT.- La formule dont vous parlez c'est si j'accepte la rémunération.

M. LE PRESIDENT.- Je vous propose de passer au vote.

La résolution est adoptée à 33,1 % des voix.

M. LE PRESIDENT.- Nous reviendrons vers vous pour l'affectation de ce budget.

XIII. Modifications des statuts, des règlements Intérieur et Financier

M. LE PRESIDENT.- Vous avez pu consulter les textes qui sont sur le site internet de la Fédération. Comme habituellement, nous vous avons présenté deux types de lecture de ces textes : une en version modifiée par rapport aux textes actuels ce qui vous permet de faire une lecture comparée plus facilement et une note de synthèse qui relate l'ensemble des modifications.

Les modifications sont proposées en collaboration avec le Centre de droit et d'économie du sport de Limoges qui travaille avec nous régulièrement sur ces questions notamment. Nous avons réalisé un PowerPoint thématique pour que les propositions de changements soient moins fastidieuses à vous présenter et qui seront ensuite soumises à votre approbation.

Trois objectifs pour ces modifications :

Se conformer aux évolutions du code du sport. Nous avons plusieurs modifications qui existent en 2016 pour lesquelles on est contraint de modifier nos textes.

Introduire les assouplissements liés à la réforme de la RUP, c'est-à-dire la reconnaissance d'utilité publique. Je vous rappelle qu'une ordonnance de 2015 que l'on avait déjà présentée l'année dernière ici devant cette assemblée générale avec un certain nombre de modifications. C'est la poursuite, puisqu'un décret en 2016 est sorti.

Poursuivre la modernisation de la gouvernance fédérale, pour mettre dans les objectifs globaux de la Fédération.

Chaque fédération délégataire doit établir une charte d'éthique et de déontologie ainsi qu'instituer un comité éthique. Ce sont les articles 1, 23, 35 des statuts et 36 et 37 du RI. C'est une obligation issue de la loi Braillard 2 qui est toute récente ; elle est du 1^{er} mars 2017.

Ces modifications devront être mises en place par le conseil d'administration qui vient d'être désigné puisque c'est du domaine du conseil d'administration et cela doit être fait avant le 31 décembre 2017.

Comme il est indiqué, on doit se conformer à la charte de déontologie du sport que le Comité national olympique sportif français a déjà.

Mise en place d'un Comité d'éthique : il a un pouvoir d'appréciation indépendant. Il est chargé de veiller à l'application de la charte d'éthique et de déontologie de la FFVoile et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.

Il peut saisir les organes disciplinaires de la FFVoile s'il constatait un manquement par rapport à ces éléments.

La composition et fonctionnement sont à préciser dans la Charte d'éthique et passeront en Conseil d'administration.

La date des prochaines élections, de la prochaine assemblée générale électorale en 2020 puisqu'un décret du 29 mars 2016 nous impose de faire cette assemblée générale électorale avant le 31 décembre de l'année 2020 et non pas de passer au mois de mars de l'année 2021. C'est finalement ce que l'on avait fait en 2012 puisque l'on avait fait en décembre l'assemblée générale électorale et l'assemblée générale statutaire avec l'approbation des comptes notamment en mars. Cela obligera cette année-là à, véritablement sur la base de nos textes et notre fonctionnement actuel, passer par deux assemblées générales : une avant le 31 décembre et une autre pour l'approbation des comptes à minima au mois de mars/avril.

L'obligation est bien sur la Fédération. Elle ne concerne pas les organes déconcentrés. De deux choses l'une, soit les organes déconcentrés font la même chose et cela obligera deux assemblées générales également, soit ce seront les représentants élus l'année précédente qui viendront à l'assemblée générale de la Fédération comme c'est indiqué dans le texte actuellement.

Le but est de se mettre en ordre de marche plus rapidement dans le cadre de l'olympiade.

Répartition des compétences Assemblée générale / Conseil d'administration et plus particulièrement transfert de compétences de l'assemblée générale vers le Conseil d'administration. En fait, vous avez un décret du 1^{er} août 2016 qui impose un nouveau règlement disciplinaire type pour les fédérations agréées : modification de notre règlement disciplinaire type et ce décret permet aux fédérations de faire adopter ces règlements disciplinaires qu'ils soient dopage ou disciplinaire classique par une instance dirigeante autre que l'assemblée générale, en l'occurrence le Conseil d'administration.

Le choix arrêté par le Bureau et le Conseil d'administration précédent était afin de nous donner plus de souplesse ; donc, de ne pas passer ces textes en assemblée générale mais de les passer en conseil d'administration. Il faudra d'ailleurs que le prochain conseil

d'administration, avant la fin du mois de juin, se détermine sur ce règlement disciplinaire type modifié, pour plus de souplesse.

La Commission de surveillance des opérations électorales a officié pendant les élections. C'est l'article 31 des Statuts et 18 du RI. Deux points important sur cette CSOE. D'une part, le renforcement des incompatibilités, c'est-à-dire que les membres de la CSOE ne peuvent être membres des instances dirigeantes de la FFVoile, donc ne peuvent être membres du Conseil d'administration, du Bureau exécutif. Là, on parle bien de la FFVoile mais pas des organes déconcentrés. Ce n'est pas interdit en tout cas dans nos textes d'être membre d'un Conseil d'administration de ligue ou de comité départemental, par exemple.

Puis, le renforcement de son rôle, cela nous paraissait évident, mais ce n'était pas encore sorti. La CSOE validera en premier et dernier ressort la validation des candidatures au Conseil d'administration de la fédération. Cela ne repassera pas comme aujourd'hui devant le bureau exécutif. C'est cette instance qui décidera en premier et dernier ressort en fonction des conditions que vous avez dans les textes et le RI de la Fédération. C'est obligatoire depuis le décret du 1^{er} août 2016.

Opérations de vote, art. 18, 21, 22 et 23 du RI. Précision pour inscrire le principe de la non-divisibilité du vote. C'est pour répondre à ce qui a pu se passer dans certaines autres fédérations et notamment le tennis où en fonction du nombre de voix, vous pouviez décider de mettre une partie sur un oui et une partie sur un non. Il n'y a pas forcément intérêt à le faire mais en tout cas la question s'est posée au niveau de cette Fédération. Pour ce qui nous concerne, les voix sont non divisibles. Cela veut dire que lorsque vous avez 750 voix, les 750 voix vont au même endroit. Je précise que si vous détenez les voix d'une autre par procuration évidemment vous avez un autre boîtier vous pouvez voter pour qui vous voulez.

On reprécise que si l'on vote de façon électronique cela ne change rien sur l'information des votants et le choix des votants.

Pour moderniser notre fonctionnement, nous permettons, lorsque les listes ont un intitulé, un slogan, que l'on puisse faire apparaître cet intitulé, ce slogan. On ouvre un petit peu les éléments de transmission de ces éléments vers les représentants à l'Assemblée générale et ceux qui voteront.

Nous avons eu en 2016 la réforme territoriale. Nous avons modifié l'annexe 1 du RI concernant les organismes déconcentrés et nous avons mis à jour la liste des organismes déconcentrés et leur ressort territorial suite à la réforme territoriale.

Allègement des contraintes liées à la reconnaissance d'utilité publique : art. 14, 15, 37 et 38 des Statuts. La Fédération est reconnue d'utilité publique. On était soumis à un certain nombre d'obligations. L'année dernière, je vous avais expliqué que la tutelle avait été transférée du ministère de l'intérieur vers le ministère des sports. Voilà le point de l'ordonnance de 2015. Il se trouve que maintenant, un décret est sorti en mars 2016. Il y a un allègement d'un certain nombre de contraintes administratives pesant sur les fédérations ainsi que la suppression de dispositions obligatoires des statuts des fédérations. Ce décret a permis ces allègements. La proposition est de retirer de nos

textes les éléments qui ne font plus partie des obligations en tant que telles. C'est déjà assez compliqué comme cela pour ne pas en rajouter. C'est une simplification par rapport à la RUP, et cela ne retire pas le statut de reconnaissance d'utilité publique. Il n'y a pas de problème à le faire.

Entrée en vigueur des modifications des statuts et du RI : art. 42 et 45 des Statuts. C'est un ajout de précisions sur l'entrée en vigueur immédiate sous réserve d'éventuelles dispositions transitoires en cas de modifications des statuts, du RI, de la dissolution de la FFVoile ou la liquidation des biens. Nous sommes reconnus d'utilité publique et dépendant du ministère de l'Intérieur, il faut envoyer tout cela au ministère de l'intérieur. Nous étions supposés attendre le retour du ministère de l'intérieur. Vous pouviez attendre plusieurs années avant d'avoir le retour. Le fait que l'on dépende du ministère des sports, nous n'avons plus cette obligation et l'on précise que, dès lors que vous votez les éléments et que l'on a publié sur notre site internet en tant que publications électroniques de vos décisions, cela s'applique immédiatement. Nous devons déposer cela quand même au ministère des sports pour validation mais nous n'attendons pas leur validation ou leur réponse avant de le mettre en application.

On passe sur une nouvelle thématique qui est le fonctionnement fédéral.

Un point sur l'affiliation. C'est un débat que vous connaissez puisque l'on a eu ce débat au Conseil des ligues. C'est l'art. 3 Statuts et 55 du RI. Il s'agit de nouvelles dispositions sur les conditions d'affiliation. A partir de maintenant nous vous proposons en accord avec le Conseil des ligues que, lorsque vous recevez un dossier d'affiliation vous le traitez -c'est inscrit au niveau local. L'avis des organismes déconcentrés n'est plus requis, ils instruisent la demande d'affiliation uniquement. Cela évite de les mettre en porte-à-faux avec la quasi obligation d'accepter l'affiliation.

Je rappelle pour mémoire et information. La FFVoile étant délégataire, elle dispose d'un monopole sur les disciplines de la voile en l'occurrence pour tout ce qui nous concerne. Puisqu'il y a monopole, cela veut dire que, si la Fédération refuse l'affiliation, l'association qui ne peut pas être affiliée ne peut pas aller voir une fédération concurrente. A partir de là, le juge regardera les conditions de cette affiliation de façon détaillée et l'erreur manifeste d'appréciation en droit. Si l'on fait un peu n'importe quoi par rapport à cela et que l'on n'est pas sur des critères très objectifs, on voulait être sûr qu'à chaque fois on se fera censurer.

Certificat médical : art. 67 du RI. Le nouveau texte que l'on vous propose est le suivant : la délivrance d'une licence ainsi que la participation aux compétitions peuvent être subordonnées à la présentation d'un certificat médical dans les conditions précisées dans le règlement médical, c'est-à-dire que l'on renvoie au règlement médical et dans le respect de la législation en vigueur. On n'a pas le choix. Le règlement médical dépend du Conseil d'administration ; c'est plus facile à modifier que de repasser sur le règlement intérieur qui dépend de l'Assemblée générale ; c'est une fois par an. Le certificat médical reste en vigueur. On verra après les élections présidentielles ce qui se passera mais on a bon espoir de faire changer les choses. Il paraît plus souple de passer cela directement vers le Conseil d'administration sachant que l'article 67 reste et l'obligation de certificat médical est toujours dans nos textes.

Cela permet une plus grande souplesse et simplification.

Mutations : art. 78 du RI. La mutation est possible sauf opposition motivée du membre affilié quitté. Le club quitté peut s'opposer à cette mutation. La Fédération n'organisait pas dans ses textes la mise en œuvre de cette opposition. La proposition c'est que la Fédération a maintenant l'obligation d'informer le membre quitté et pour ce dernier de formuler son opposition dans un délai de 10 jours

Harmonisation de termes : organismes déconcentrés (et non pas organes)

Commission de surveillance des opérations électorales (et non pas « de contrôle »)

Concernant le règlement financier, on vous propose de modifier l'annexe 1 concernant tous les frais téléphoniques et Internet.

On a des lignes professionnelles et personnelles au niveau des permanents et des élus de la Fédération en fonction de leurs missions.

La ligne professionnelle : remboursement à 100 % y compris le coût des communications depuis l'étranger sur justificatifs.

La ligne personnelle : remboursement dans la limite de 50 %, y compris le coût des communications depuis l'étranger (règle URSSAF)

Vous avez vu que dans les statuts des choses importantes nous sont imposées par des nouveaux décrets et nouvelles lois. Je rappelle juste que nos textes précisent que la modification des statuts se fait à la majorité des deux tiers, majorité qualifiée.

J'attire votre attention. Evidemment, vous êtes libres de voter ce que vous souhaitez mais la majorité est importante et qualifiée, ce qui n'est pas le cas pour les autres règlements, RI et règlement financier.

Je vous propose de mettre au vote, texte par texte, car ce sont des textes différents et que la majorité est différente. Une fois que vous vous serez prononcés sur les trois textes en question, vous aurez une dernière résolution permettant de dire que, si le ministère nous demandait de modifier à la marge mais sans remettre en cause les principes, vous nous demandez de modifier ces textes, vous donneriez mandat au Conseil d'administration pour le faire. Encore une fois, nous ne convoquerons pas une assemblée générale juste pour la modification des textes. En tous les cas, ce n'est pas la façon dont on fonctionnait jusque maintenant. Je rappelle qu'une assemblée générale a un certain coût et pour vous et pour la FFVoile.

Avez-vous des questions ? (Non)

Nous procédons au vote.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications des statuts de la FFVoile telles que présentées. ».

Cette résolution est adoptée à 64,7 %

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du Règlement Intérieur de la FFVoile telles que présentées ».

Cette résolution est adoptée (Pour 65,7 %, contre 2,4 %)

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du Règlement Financier de la FFVoile telles que présentées »

Cette résolution est adoptée (Pour 68,2 %, contre 2,4 %)

« L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au conseil d'administration par décision du 25 mars 2017 de procéder aux éventuelles modifications des statuts, des règlements intérieur et financier qui seraient imposés par le ministère des sports dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente assemblée générale »

Cette résolution est adoptée (Pour 65,4 %, contre 8,8 %)

Merci pour la modification de ces textes qui vont nous permettre de continuer à avancer au cours notamment de cette année 2017.

XIV. Résolution sur le report de date de la réforme territoriale

M. MARLIOT.- L'idée n'est pas de refaire la réforme territoriale qui a été faite et bien faite. On était dans les toutes premières fédérations à mettre en place ces éléments. On a été félicité. Vous aviez décidé d'une date pour la mise en place de cette réforme qui allait jusqu'au 1^{er} juillet 2016 et il a fallu pour quelques ligues, dans des conditions très particulières, reporter très légèrement cette date, ce que le Conseil d'administration a mis en place pour procéder à ces opérations de fusion. Le Conseil d'administration avait donné jusqu'à la fin de l'année 2016. Jusqu'au dernier semestre 2016 cela s'est fait bien avant, puisque au mois de septembre tout était fini et les fusions étaient complètes.

Le Conseil d'administration, dans sa grande sagesse, a considéré et à juste titre puisque c'était du domaine de l'Assemblée générale, qu'il fallait repasser en Assemblée générale pour ratifier la date sinon nous avons une contradiction par rapport à votre vote de l'année dernière.

L'ensemble des fusions est en place, pas de problème particulier par rapport à cela, la résolution que l'on vous propose est la suivante :

« L'Assemblée Générale de la FFVoile entérine les opérations de fusion de certaines ligues régionales ayant eu lieu postérieurement à la date du 1^{er} juillet 2016 » de façon à être accord avec votre décision de l'an dernier et la décision du conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée (Pour 71,3 %, contre 1 %)

XV. Synthèse de la surveillance médicale de sportifs de haut niveau par le médecin coordonnateur

Dr Olivier CASTAGNA.- Comme chaque année, et comme cela est réglementaire, au niveau ministériel, je vais vous présenter les résultats de la surveillance médicale réglementaire pour l'année 2015/2016.

Début novembre est publiée par le Ministère chargé des Sports la liste des sportifs labellisée qu'ils doivent d'un point de vue statutaire réaliser 2 bilans médicaux complets par an. Pour des raisons de calendrier, ces deux bilans ne sont pas forcément répartis de manière harmonieuse six mois, six mois. On fait courir le premier bilan entre novembre et le 1^{er} janvier. Le deuxième bilan entre le 1^{er} mars et le 15 mai.

Début novembre : publication des listes par le Ministère chargé des Sports et envoi par la Fédération du 1^{er} bilan aux sportifs. Ils doivent le réaliser avant le 1^{er} janvier, date limite pour la réception des examens du 1^{er} bilan pour tous les sportifs, sachant que, depuis quelques années, ces bilans sont adressés directement à la FFVoile. J'en profite pour remercier Paul ROUSSANGE mais aussi Catherine (REBICHON ?) qui fait un travail de secrétariat énorme pour traiter l'ensemble de ces dossiers, et ce n'est pas une mince affaire.

Si les résultats ne sont pas arrivés au 1^{er} janvier, à partir du 10 janvier, ils reçoivent de manière nominative un courrier de relance leur expliquant qu'ils sont en retard et faisant l'analyse exhaustive des examens manquants.

Le 1^{er} mars : envoi du 2^{ème} bilan aux sportifs de nouveau pour le premier bilan une deuxième relance.

On a mis au 15 mai la date limite de réception et, de nouveau, des relances à partir du mois de juin, en sachant que c'est fin juillet que nous transmettons dans un premier temps l'état de réalisation des bilans de chaque sportif à la Direction Technique nationale avec une dernière relance pour le 15 août, raison pour laquelle les résultats que je vous présente sont en fait du 31 octobre au 31 octobre.

Le travail fait par Paul ROUSSANGE et Catherine REBICHON est assez important. Chaque sportif a la possibilité en allant sur le site de la FFVoile d'avoir la liste exhaustive des examens qu'il doit réaliser ainsi que leur cinétique.

Tout est indiqué : à quel moment il doit y aller, quel type d'examen cliniques, quel type de bilan diététique doit être réalisé. Ils ont même des fiches préremplies qu'ils doivent donner au médecin examinateur. Tout leur est prémâché.

Voici les résultats tels qu'ils ont été récoltés l'année dernière.

Nous avons eu 377 sportifs listés qui se répartissent comme suit :

Sportifs de haut niveau : 44 %.

Espoirs : 37 %.

Partenaires : 17 %.

Au sein des sportifs de haut niveau, il y avait 31 sujets, c'est-à-dire 21 % qui étaient élites.

Sur ces 377 sportifs, 65 étaient en pôle et 35 hors pôle, c'est une évolution puisqu'il y a quelques années on était à 50/50, voire même on avait plus de sujets hors pôle qu'à l'intérieur du pôle. Pour nous, au niveau médical, c'est quand même beaucoup plus simple et plus commode d'avoir une action au niveau du pôle que des sportifs isolés. C'est plus difficile de les contraindre à réaliser des examens.

Le résultat principal : le taux de réalisation.

77 % des sportifs ont réalisé la totalité de leurs examens.

21 % ont un bilan incomplet.

3 % n'ont fait aucun de leur bilan.

Si l'on compare par rapport aux années suivantes, on regarde d'abord la taille de la population. On voit que l'on était jusqu'à 455 sportifs. En 2009/2010, il y a eu un petit creux. Là, on se stabilise depuis quelques années autour de 370 sportifs.

On a toujours en abscisse l'échelle de temps et en ordonnées le pourcentage d'examen réalisés, les sportifs pour lesquels la totalité des examens ont été réalisés, les 21 % qui n'ont fait qu'une partie de leurs examens et ceux qui n'ont fait aucun examen.

On voit qu'il y a une amélioration au cours des années, à partir de 2014/2015. Cette année, on est à peu près dans la moyenne. On aurait aimé continuer cette progression ; l'année précédente, on était à 86 %. On vous garantit que ce n'est pas faute de les relancer. Pour cela, on s'appuie aussi sur le DTN qui, de façon directe et à ma demande et celle de Paul ROUSSANGE n'hésite pas à écrire des courriers aux sportifs de manière à leur rappeler leurs obligations.

Je vous ai présenté les résultats de la surveillance médicale réglementaire 2015/2016.

(Applaudissements)

M. MARLIOT.- Avez-vous des questions ? *(Non)*

XVI. Présentation des éléments marquants de l'année 2016 des commissions et mission

7. Commission Médicale

Dr. Paul ROUSSANGE, Président de la Commission médicale.- Je vais essayer de vous dresser rapidement vu la dimension de l'ordre du jour.

Après l'intervention du médecin coordonnateur, ce qui s'est passé pendant la dernière Olympiade.

Sport, santé, bien être, au niveau du ministère s'appelle plutôt Prévention des Pratiques à Risque. On a commencé par éditer une brochure « Bien manger, bien s'hydrater, même pas fatigué ! » qui a été distribuée sur tous les championnats de France minimes, espoirs de la FFVoile. Cela a été quelques milliers d'exemplaires sur les épreuves qui ont été distribués. On nous en demande encore. Peut-être faudra-t-il refaire une impression.

Ensuite, on a édité des clips vidéo :

La voile est un sport, la voile est mon sport.

L'éveil musculaire et articulaire.

Le gainage.

Les étirements.

Ces quatre premiers clips étant des clips de motivation.

Les fondamentaux d'un gainage réussi est un clip plus pédagogique permettant en quatre étapes à faire un gainage pour limiter les problèmes particulièrement lombaires, que l'on rencontre dans notre activité. On a recueilli ces problèmes lombaires grâce à une étude épidémiologique réalisée depuis trois ans sur les examens de la surveillance médicale réglementaire. Les médecins répondent à des questions et le recueil de ces questions nous permet de dire que le problème des lésions particulièrement lombaires et ostéo-articulaires, en général sont notre principal souci au niveau de notre pratique. Bien évidemment, c'est sur le sport de haut niveau. C'est un peu un souci dans toutes les pratiques.

Ensuite, on a édité un Jeu de cartes Quiz. Je vous l'avais présenté l'année dernière. C'est sur les mêmes thèmes que ce que vous avez en haut permettant aux clubs et entraîneurs d'animer éventuellement les journées où la météo n'est pas favorable pour aller sur l'eau.

On s'est intéressé pendant trois années à faire sur le championnat de France minimes une campagne qui s'appelait : mieux connaître son cœur. On a fait 300 électrocardiogrammes au cours des Championnats de France Minimes de 2014 à 2016.

La morphologie des minimes. On se pose toujours des questions sur la pratique minimes. Vous avez la courbe de taille des minimes que nous avons vus, qui va de 1m36 à 1m92. En-dessous, vous avez la même courbe des individus qui sont au-dessus. En fait, on devrait avoir une courbe à peu près identique de poids. Vous voyez que c'est complètement anarchique. Des sujets pas très grands qui auront le même poids que des sujets beaucoup plus grands. Cela fait un écart important au niveau de la morphologie.

La commission médicale s'est intéressée à la course au large par l'intermédiaire du premier secours en mer et de la formation médicale hauturière qui sont les deux niveaux de formation en relation avec les RSO.

On a mis en place des centres de formation. On a défini des contenus pédagogiques. On a habilité des centres de formation. Au niveau des bilans des formations effectuées 2013 à 2016 :

176 certificats PSMer pour arriver en 2016 à 404.

Au départ, cela concernait 84 coureurs et 92 plaisanciers. Aujourd'hui, cela concerne 354 coureurs et 50 plaisanciers.

Au niveau de la formation médicale hauturière qui est celle de niveau 2 :

2014 : 26 certificats.

2016 : 50 certificats.

Cette formation concernant la course au large. Ce sont des courses FMH dites courses RSO zéro. En France, on n'en a qu'une c'est le Vendée Globe.

Pourquoi 50 certificats alors qu'il n'y avait que 20 et quelques concurrents, tout bêtement parce que l'on a un centre qui s'appelle Les Glénans qui forme tous ces moniteurs qui vont enseigner la voile habitable au large, qui passe le FMH.

J'incite, sur le premier secours, par rapport à des événements, à ce que vous n'hésitez pas à faire faire des premiers secours en mer. Les bateaux vont aller de plus en plus vite, vont décoller. Souvenez-vous qu'il y a une notion que tout le monde connaît, ce sont les 30 km/heure dans les villages et devant les passages protégés pour piétons. Pourquoi 30 km/heure ? C'est parce qu'au-delà de 30 km/heure, l'état du corps humain en cas de choc est mis en jeu.

Le PSMer au niveau de nos entraîneurs et de nos moniteurs, pourquoi pas.

Au niveau de la course au large, la commission médicale a mis en place la notion de médecin référent et/ou médecin de course. Cela concerne des courses au large, RSO zéro, un et deux qui se pratiquent en solitaire ou en double. Le règlement précédent était l'obligation d'avoir une aptitude physique et médicale pour pratiquer ces courses. Il s'est avéré qu'ultérieurement il a été nécessaire de définir les fonctions et le rôle de ces deux fonctions. Le médecin référent est celui qui va agir avant le départ de la course et vérifier que chaque concurrent est médicalement apte à participer. Le médecin de course est celui qui intervient après le départ c'est-à-dire si les concurrents ont des soucis en cours de route.

Le médecin référent est obligatoire ; le médecin de course est facultatif. Si l'organisateur décide qu'il y aura un médecin de course, ce sera obligatoirement un médecin référent. Tout cela est défini dans l'annexe 5, 5.1 et 5.2 du Règlement Médical avec les fonctions et le rôle. Puis, il y a dossier d'habilitation. On indique les médecins à devenir médecins référents ou de course. C'est l'autorité organisatrice qui va demander à la commission médicale si tel ou tel médecin est déjà habilité ou si celui qu'il propose peut l'être.

On passait comme des gendarmes. Aujourd'hui, les autorités organisatrices ont tendance à demander la présence de médecins référents et/ou de course y compris pour des compétitions qui ne rentrent pas dans les critères RSO zéro, un et deux : solitaire ou

double, c'est-à-dire des courses en équipage où l'autorité organisatrice demande des médecins pour vérifier si tout le monde va bien.

Les interventions sur les équipes de France de 2013 à 2016 : 1 162 journées dont 292 « prévention » et 870 « compétition ». Ce sont des journées faites par des kinésithérapeutes et un médecin équipe de France.

On a participé à des interventions chez les collectifs jeunes de 2013 à 2016 : les U18, les U19. Ce sont plus de 240 journées consacrées à plus de 600 jeunes compétiteurs. Cela n'existait pas du tout auparavant.

La surveillance médicale réglementaire. Pendant les quatre années, ce sont 7 263 examens reçus et analysés.

En 2016, réforme de la SMR que l'on a subi par une loi qui définit un socle commun pour toutes les fédérations sportives. Pour les régionaux que cela intéresse, le socle commun c'est un examen médical, plus un bilan diététique, plus un examen psychologique, plus une échelle de diagnostic du surentraînement. Le ministère laisse à chaque fédération le soin de définir des examens complémentaires ou supplémentaires spécifiques à chaque fédération.

(Applaudissements)

Avez-vous des questions ?

Un intervenant.- Je n'ai pas entendu parler dans les prescriptions médicales du dopage ?

M. ROUSSANGE.- Le dopage ne fait pas partie de la commission médicale. C'est quelque chose de totalement à part.

Le même intervenant.- C'est important, parce que c'est toute la jeunesse.

M. ROUSSANGE.- Absolument. C'est quelque chose de complètement à part de toutes les commissions médicales.

Le même intervenant.- C'est bien pour cela qu'il faut s'en occuper.

M. ROUSSANGE.- Le ministère sépare le contrôle antidopage qui est le rôle de l'agence française de lutte contre le dopage des commissions médicales de la FFVoile.

Ce sont donc deux volets complètement séparés. Maintenant, quand on nous pose la question, on sait répondre quel est le produit ? Si je prends cela, ai-je la possibilité d'être pris par la brigade légère ? On saura donner la réponse.

Mais on ne s'occupe pas de dopage. Au sein de la FFVoile, il y a une commission spécifique pour les décisions.

Le même intervenant.- Cela n'empêche pas les prescriptions que peut avoir une fédération pour... C'est intimement lié. Je n'attends pas du ministère de l'intérieur qui nous interdit...

M. ROUSSANGE.- Je partage l'avis, sauf que la FFVoile est une fédération délégataire du ministère des sports et que l'on se doit d'appliquer ce que nous dit de faire le ministère.

Quand le ministère nous dit que c'est séparé, on ne peut pas le mélanger.

Le même intervenant.- Je comprends, mais cela ne m'a pas convaincu.

M. ROUSSANGE.- Je suis désolé, mais il faut intervenir auprès du ministère.

Le même intervenant.- Ce n'est pas un détail.

M. ROUSSANGE.- Il faut intervenir auprès du ministère pour qu'il change la loi.

Le même intervenant.- C'est à la Fédération d'en parler.

8. Commission Centrale d'Arbitrage

M. Romain GAUTIER, Président de la CCA.- Je vais vous faire rapidement un point sur la CCA de l'année 2016 avec

La CCA s'occupe de la désignation d'arbitres. Sur l'année 2016, il y a eu 340 épreuves où des arbitres ont été désignés, que ce soit comités de course, juge d'épreuves ou contrôleurs d'équipement de courses au large sur des grades de 4 à W, représentant 6 698 journées d'arbitrage et 9 500 mails aux arbitres et organisateurs.

La CCA s'occupe de la formation des arbitres. 69 évaluations d'arbitres nationaux stagiaires. 319 Jeunes Arbitres (pour 82 en 2010) et 29 arbitres régionaux entrés en formation nationale.

La plateforme SPIRAL a été utilisée jusqu'à présent uniquement pour la formation à distance dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », intégrée au Plan de féminisation de la FFVoile demandé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Bilan fin 2016 : 154 participantes, dont 65 nommées arbitres régionaux stagiaires.

C'est pour faciliter la formation des arbitres régionaux avec moins de séances en présentiel grâce au e-learning et à la pédagogie innovante.

C'est permettre entre autres à des personnes en pleine activité de se lancer plus facilement dans la formation d'arbitre.

C'est une formation plus attractive avec coût de formation en diminution.

30 avril et 1^{er} mai : découverte de la plateforme Spiral.

Les 11 ligues présentes : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Grand Est, Guadeloupe, Hauts-de-France, Ile-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur

15 et 16 octobre : retours des formateurs après 6 mois d'utilisation de l'outil et mise à disposition du contenu de formation utilisé pour la formation des stagiaires en présentiel.

Les retours ont été très positifs ; l'outil est bien conçu pour le E-learning, parfaite adaptabilité pour les stagiaires.

Premières formations début 2017 : Occitanie, Normandie, Bretagne, Hauts-de-France.

Au printemps 2016, l'organisateur du Vendée Globe a annoncé la mise en place d'une Zone d'Exclusion Antarctique, interdite à la navigation.

Parallèlement, les skippers ont demandé à connaître en amont la gestion des infractions à cette règle -et les autres infractions- par le jury.

La Commission Centrale d'Arbitrage, pour répondre à cette requête légitime, a réuni un groupe de travail pour proposer des solutions.

Ce groupe de travail était composé, entre autres, de coureurs au large -ne participant à l'édition 2016 du Vendée Globe-, d'un média, d'un représentant de l'organisateur, des arbitres du Vendée Globe, du président du Jury d'Appel, du département Habitable et de la Commission Centrale d'Arbitrage.

Ce groupe a fait plusieurs propositions.

La solution retenue par l'organisateur et présentée par les arbitres aux skippers en septembre 2016 a été de proposer, comme le fait le jury des JO, un système de plages de pénalités, accompagné d'un questionnaire pour affiner les éventuelles sanctions.

Le jury a ainsi la possibilité d'attribuer une pénalité de 0h à DSQ.

Pour déterminer la pénalité, le jury s'appuie sur ce document.

Les pénalités doivent être ajustées et justifiées pour maintenir l'homogénéité des décisions.

Une liste de questions permet cet ajustement.

Pour information sur le Vendée Globe, il y a eu 10 instructions, 10 cas de jury. Sur ces 10 instructions, à chaque fois la pénalité donnée par le jury s'est appuyée sur ce tableau et ces barèmes pour rendre leurs décisions.

Je voudrais remercier les permanents et les membres de la Commission centrale d'arbitrage pour leur énorme travail effectué durant cette année 2016.

(Applaudissements)

Avez-vous des questions,

M. LAPIQUONNE.- L'année dernière, en 2016, nous avons demandé concernant la formation e-learning qu'un de nos arbitres puissent venir en formation et on nous a répondu que la ligue de Martinique n'avait pas été retenue.

Je voudrais savoir sur quels critères. On nous avait également dit qu'il y aurait une deuxième formation à laquelle on pourrait éventuellement participer. Jusqu'à maintenant, quid de cette formation ? On souhaiterait sur quels critères les ligues ont-elles été retenues ? Pourquoi la Martinique n'a pas pu y participer ?

M. GAUTIER.- Honnêtement, je n'ai pas la réponse. Je suis président de la CCA depuis début janvier.

Pour une deuxième formation e-learning, il a fallu sûrement pour des coûts faire des choix au début de la première formation. Bien sûr, il est tout à fait possible d'envisager une autre formation. On a accepté de former que deux formateurs par région. Forcément, il en faudra plus. Des nouvelles formations de e-learning vont intervenir sûrement courant de l'année 2017. Il n'y a pas de souci à ce sujet. Vous pourrez en faire partie.

Ne vous inquiétez pas cette plateforme étant disponible, elle fonctionne, elle sera mise à disposition. Toutes les ligues auront droit à une formation pour mettre en place cette plateforme de e-learning.

Y a-t-il d'autres questions ? *(Non)*

XVII. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2018

M. MARLIOT.- La proposition validée par le bureau et le conseil d'administration était une augmentation d'un euro, donc de passe de 273 €, tarif 2016 et 2017, à 274 € pour l'année 2018.

« L'assemblée générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations de 2018 à 274 € ».

Cette résolution est adoptée à 46,5 % des voix, 15 contre.

Avant de passer la parole à notre président, Nicolas HENARD, je voulais juste remercier une nouvelle fois les permanents de la Fédération qui ont fait un travail fantastique pour cette Assemblée générale qui n'était pas évidente. C'est une Assemblée générale électorale. J'espère que nos élus sont satisfaits et que vous avez été satisfaits puisque c'est le point principal.

J'ai un spécial remerciement pour Virginie TOUZEAU qui a piloté cette assemblée générale comme elle le fait depuis de nombreuses années. Elle a fait un boulot formidable.

Merci, Virginie.

(Vifs applaudissements)

Je voudrais également dire toute mon émotion ce soir. Cela fait 21 années que je travaille avec Jean-Pierre CHAMPION. Je voudrais te remercier Jean-Pierre. C'était vraiment fort et c'est une réelle émotion pour moi de finir sur cette assemblée générale. Une nouvelle ère s'ouvre avec Nicolas.

Nicolas, à toi.

(Vifs applaudissements)

M. LE PRESIDENT.- Je vais simplement ajouter des remerciements aux remerciements en pensant à Prune qui a été la présidente de la commission de surveillance des opérations électorales. Merci, Prune. Elle est aux manettes.

(vifs applaudissements)

Antoine, notre scrutateur général, merci.

(vifs applaudissements)

Toute l'équipe fédérale, Virginie, Eric et Bernard, toutes les équipes de la Fédération que l'on a vues à l'œuvre toute la journée.

L'ordre du jour est épuisé, l'assemblée générale 2017 est close.

Merci à tous, bon retour vers vos foyers, vos clubs.

A lundi matin à certains d'entre vous à la Fédération.

La séance est levée à 16 heures 33.